

Envoyé en préfecture le 04/07/2023

Reçu en préfecture le 04/07/2023

Affiché le

ID : 029-242900801-20230703-DCC2023\_085-DE

PAYS DE  
**LANDERNEAU  
DAOULAS**



**Plan Climat Air Energie Territorial  
de la Communauté d'Agglomération  
du Pays de Landerneau-Daoulas**

**PLAN D' ACTIONS**

*Projet proposé au vote du Conseil  
de Communauté du 30 juin 2023*

**intermezzo**  
INNOVATION ■ OUTILS ■ PROJETS ■ TERRITOIRES

## Sommaire

|  |    |
|--|----|
| <b>DOMAINE 1</b> BÂTI AMELIORER LA PERFORMANCE ENERGETIQUE DU BATI.....                        | 4  |
| AXE : DEVELOPPER UN HABITAT ECONOME EN ENERGIE ET DURABLE.....                                 | 5  |
| 1.1. RENFORCER LES POLITIQUES DE RENOVATION ENERGETIQUE DU PARC PRIVE.....                     | 5  |
| 1.2. CONTINUER A ACCOMPAGNER LES PROJETS DE RENOVATION DU PARC SOCIAL.....                     | 7  |
| 1.3. DEVELOPPER LES OUTILS POUR ACCOMPAGNER LE RENOUVELLEMENT URBAIN .....                     | 8  |
| 1.4. ACCOMPAGNER LE DEVELOPPEMENT D'UN HABITAT DURABLE .....                                   | 10 |
| AXE : ACCOMPAGNER LA TRANSITION ENERGETIQUE DES ENTREPRISES .....                              | 11 |
| 1.5. DEVELOPPER UN CYCLE D'ANIMATION SUR LE VOLET DE LA TRANSITION.....                        | 11 |
| 1.6. PROPOSER UN APPUI TECHNIQUE AUX PETITES ENTREPRISES.....                                  | 12 |
| AXE : TENDRE VERS L'EXEMPLARITE DU PATRIMOINE PUBLIC .....                                     | 13 |
| 1.7. VISER LA SOBRIETE ENERGETIQUE DES BÂTIMENTS PUBLICS.....                                  | 13 |
| 1.8. RECOURIR « AU DURABLE » DANS LES BÂTIMENTS PUBLICS.....                                   | 14 |
| <b>DOMAINE 2</b> MOBILITÉ DIVERSIFIER ET DÉCARBONER LES SOLUTIONS DE MOBILITÉ .....            | 15 |
| AXE : AMELIORER L'OFFRE DE TRANSPORTS COLLECTIFS .....   | 16 |
| 2.1. AMELIORER ET VALORISER L'OFFRE FERROVIAIRE.....   | 16 |
| 2.2. CONFORTER LE RESEAU DE BUS A L'ECHELLE DU PÔLE URBAIN DE LANDERNEAU .....                 | 18 |
| 2.3. DEVELOPPER DES OFFRES DE TRANSPORT COLLECTIF SUR LE TERRITOIRE .....                      | 20 |
| 2.4. OPTIMISER LES SERVICES DE TRANSPORT SCOLAIRE .....  | 22 |
| AXE : FAVORISER LES MOBILITES DOUCES .....   | 23 |
| 2.5. ENCOURAGER L'USAGE DU VELO .....  | 23 |
| 2.6. AMENAGER UN PREMIER MAILLAGE D'ITINERAIRES CYCLABLES SUR L'ENSEMBLE DU<br>TERRIOIRE ..... | 25 |
| 2.7. RENFORCER LES MODES ACTIFS A L'ECHELLE COMMUNALE.....                                     | 27 |
| AXE : LUTTER CONTRE L'AUTOSOLISME.....   | 28 |
| 2.8. DEVELOPPER LES ESPACES ADAPTES AUX USAGES PARTAGES DE LA VOITURE .....                    | 28 |
| 2.9. AMELIORER LA MISE EN RESEAU DES CO-VOITUREURS.....  | 29 |
| AXE : FAVORISER L'INTERMODALITE .....  | 30 |
| 2.10. CONFORTER LES POINTS D'INTERMODALITE DU TERRITOIRE.....                                  | 30 |
| 2.11. FACILITER LE PARCOURS DE L'USAGER ENTRE LES MODES DE DEPLACEMENT .....                   | 31 |
| <b>DOMAINE 3</b> ÉNERGIE DÉVELOPPER LA PRODUCTION LOCALE D'ÉNERGIES RENOUVELABLES (EnR) ..     | 33 |
| AXE : INVESTIR DAVANTAGE ET STRUCTURER LA PRODUCTION D'ENR .....                               | 34 |
| 3.1. POURSUIVRE LES ACTIONS MUTUALISEES A L'ECHELLE DU PAYS DE BREST .....                     | 34 |
| 3.2. ETABLIR UN SCHEMA COMMUNAUTAIRE EN MATIERE D'ENR .....                                    | 36 |

|   |    |
|---|----|
| 3.3. ETUDIER LES MODES DE PORTAGE POUR DEVELOPPER LES EnR.....  | 37 |
| 3.4 ACCOMPAGNER TECHNIQUEMENT LES PROJETS D’EnR .....   | 38 |
| AXE : DEVELOPPER LES DIFFERENTS POTENTIELS D’EnR.....   | 39 |
| 3.5. ACCOMPAGNER LE DÉVELOPPEMENT DE LA FILIÈRE BOIS-ÉNERGIE .....  | 39 |
| 3.6. FAVORISER L’EMERGENCE DE PROJETS SOLAIRES PHOTOVOLTAIQUES.....   | 41 |
| 3.7. CONTRIBUER AU DÉVELOPPEMENT DU BIOGAZ.....   | 42 |
| 3.8. ACCOMPAGNER LES PROJETS EOLIENS DANS LES SECTEURS PRESENTANT UNE FAISABILITE .....                           | 43 |
| <b>DOMAINE 4</b> AGRICULTURE - ALIMENTATION SOUTENIR DES SYSTÈMES AGRICOLES ET ALIMENTAIRES LOCAUX DURABLES ..... | 44 |
| AXE : FAVORISER LES CIRCUITS ALIMENTAIRES LOCAUX ET DURABLES .....  | 45 |
| 4.1. ÉLABORER UN PROJET ALIMENTAIRE DE TERRITOIRE (PAT) .....   | 45 |
| 4.2. SOUTENIR LE PROJET DE NOUVEL ABATTOIR DU FAOU .....  | 47 |
| 4.3. SOUTENIR LES PROJETS D’INSTALLATION DE MAGASINS DE PRODUCTEURS LOCAUX .....                                  | 48 |
| AXE : CONTRIBUER A LA MUTATION DES SYSTEMES AGRICOLES .....   | 49 |
| 4.4. ACCOMPAGNER LES CHANGEMENTS DE PRATIQUES AGRICOLES .....   | 49 |
| 4.5. AGIR POUR UNE STRATEGIE FONCIERE AGRICOLE DURABLE.....   | 50 |
| <b>DOMAINE 5</b> CLIMAT AUGMENTER LA RÉSILIENCE DU TERRITOIRE AUX EFFETS DU CHANGEMENT CLIMATIQUE .....           | 51 |
| AXE : AUGMENTER LE STOCKAGE DE CARBONE ET LUTTER CONTRE LES ILOTS DE CHALEUR .....                                | 52 |
| 5.1. PROTEGER LES MILIEUX NATURELS ET PRESERVER LEURS FONCTIONNALITES ECOLOGIQUES .....                           | 52 |
| 5.2. RENFORCER L’ARMATURE DU BOCAGE.....  | 54 |
| 5.3. INTRODUIRE PLUS DE NATURE EN MILIEUX URBANISES.....  | 55 |
| AXE : GERER LES RISQUES ET PRESERVER LES RESSOURCES .....   | 57 |
| 5.4. MIEUX GERER LES ALEAS ET LA VULNERABILITE DU TERRITOIRE .....  | 57 |
| 5.5. GERER LA RESSOURCE ET L’APPROVISIONNEMENT EN EAU.....  | 58 |
| 5.6. AGIR POUR LA QUALITÉ DE L’EAU .....  | 60 |
| 5.7. AMELIORER LA GESTION DES EAUX PLUVIALES .....  | 61 |
| 5.8. AGIR POUR LA QUALITE DE L’AIR .....  | 62 |
| <b>DOMAINE 6</b> DÉCHETS LIMITER LES DÉCHETS ET FAVORISER LE RÉEMPLOI.....  | 63 |
| AXE : TENDRE VERS LE ZERO DECHET.....   | 64 |
| 6.1. POURSUIVRE LES ACTIONS A TRAVERS UN PLAN LOCAL DE PREVENTION DES DECHETS .....                               | 64 |
| 6.2. REDUIRE LES DECHETS VERTS.....   | 65 |
| 6.3. REDUIRE LE TRAITEMENT DES DECHETS ALIMENTAIRES (BIODECHETS) .....  | 67 |
| 6.4. OPTIMISER LE SYSTEME DE COLLECTE DES PROFESSIONNELS.....   | 68 |
| AXE : DEVELOPPER LE REEMPLOI ET LE RECYCLAGE .....  | 69 |

|  |    |
|--|----|
| 6.5 POURSUIVRE LES ACTIONS LIEES A L'ECONOMIE CIRCULAIRE.....  | 69 |
| 6.6. RENFORCER LES OPERATIONS ET LES ESPACES DE REEMPLOI.....  | 70 |
| 6.7. AMELIORER ET DEVELOPPER LES DECHETTERIES.....   | 71 |
| 6.8. AMELIORER LE TRI .....  | 72 |
| <b>DOMAINE 7</b> GOUVERNANCE COORDONNER LA DYNAMIQUE DE TRANSITION ET MOBILISER LES<br>ACTEURS DU TERRITOIRE ..... | 73 |
| AXE : COORDONNER LA DYNAMIQUE DE TRANSITION.....   | 74 |
| 7.1. SUIVRE ET FAIRE VIVRE LE PCAET.....   | 74 |
| 7.2. RENFORCER L'INGENIERIE AU SERVICE DU PCAET .....  | 76 |
| AXE : FAIRE DES COLLECTIVITES LES AMBASSEDEURS DE LA TRANSITION.....   | 77 |
| 7.3. RENFORCER L'INGENIERIE AU SERVICE DU PCAET .....  | 77 |
| 7.4. MOBILISER LE LEVIER DE LA COMMANDE PUBLIQUE .....   | 78 |
| 7.5. CONTRACTUALISER AVEC LES COMMUNES .....   | 79 |
| AXE : MOBILISER LES ACTEURS DU TERRITOIRE.....   | 80 |
| 7.6. INFORMER ET SENSIBILISER LES ACTEURS DU TERRITOIRE ET LES CITOYENS.....                                       | 80 |

# DOMAINE 1

## BÂTI

AMELIORER LA PERFORMANCE ENERGETIQUE DU BATI

## AXE : DEVELOPPER UN HABITAT ECONOMIQUE EN ENERGIE ET DURABLE

### 1.1. RENFORCER LES POLITIQUES DE RENOVATION ENERGETIQUE DU PARC PRIVE

ACTION À LANCER

ACTION ENGAGÉE

ACTION TERMINÉE

#### CONTEXTE & DESCRIPTION

Une OPAH (Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat) vise à accompagner la rénovation du parc de logements privés pour les ménages à revenus modestes et très modestes, en partenariat avec l'Etat (ANAH) et le Conseil Départemental. Cette rénovation vise notamment à améliorer la performance énergétique des logements. La CAPLD mène actuellement sa 2ème OPAH sur l'ensemble du territoire prévue sur la période 2019-2024 et imagine relancer une étude pré-opérationnelle début 2024 pour faire un bilan et étudier le lancement d'une nouvelle opération.

En complément de ce premier dispositif, la CAPLD a adhéré fin 2022 à Tinerjie, plateforme de rénovation énergétique mise en place à l'échelle du pays de Brest. Il s'agit d'un dispositif visant à accompagner l'ensemble des ménages, cette fois-ci, dans les travaux de rénovation énergétique de logements.

Par ailleurs, la collectivité en partenariat avec les communes de Landerneau et de Daoulas, signataire d'une convention d'ORT au titre du label « Petites Villes de Demain » est en train de lancer une étude pour mesurer la pertinence d'engager une OPAH-RU à l'échelle des centralités des deux pôles urbains concernés.

**OBJECTIF** Poursuivre et développer la politique d'incitation à la rénovation énergétique du parc privé.

#### CIBLES

Propriétaires et bailleurs de logements dans le parc privé

#### PILOTES

CAPLD

#### PARTENAIRES

ANAH, Région, Département, Energence, Brest Métropole, communes, opérateurs OPAH et OPAH-RU, professionnels de la construction

#### MOYENS TECHNIQUES

Etudes  
Conventions et partenariats  
Ingénierie de conseil et d'accompagnement des projets  
Aides financières

#### MOYENS HUMAINS

**Internes**  
Pôle aménagement / service transition et aménagement durable

**Externes**  
Opérateurs Tinerjie (Energence, Brest Métropole), Opérateurs OPAH et OPAH-RU

#### MOYENS FINANCIERS

(hors temps agent CAPLD)

OPAH : 200 000 euros/an (tous volets) - Recette ANAH et CD29 : 25% du montant

Tinerjie : 150 000 euros/an – Recette SARE (Région) : 40% du montant

OPAH-RU : coût de l'étude environ 50 000 euros – Recette banque des territoires : 75% du montant

#### ECHEANCES PREVISIONNELLES

- Lancement d'une nouvelle OPAH : début 2024
- Poursuite du dispositif Tinerjie : ensemble période PCAET
- Lancement d'une étude de faisabilité OPAH-RU : 2023 et, en fonction des conclusions, lancement d'une OPAH-RU en 2024

#### INDICATEURS DE SUIVI ET D'EVALUATION

- Nombre de logements privés rénovés
- Gains énergétiques estimés (GWh)
- Indicateurs à définir si lancement d'une OPAH-RU

#### IMPACTS ATTENDUS

Atténuation

Adaptation

GES

ÉNERGIE

AIR

Envoyé en préfecture le 04/07/2023

Reçu en préfecture le 04/07/2023

Affiché le

ID : 029-242900801-20230703-DCC2023\_085-DE

+++

+++

1. BATI : AMELIORER LA PERFORMANCE ENERGETIQUE DU BATI

AXE : DEVELOPPER UN HABITAT ECONOME EN ENERGIE ET DURABLE

1.2. CONTINUER A ACCOMPAGNER LES PROJETS DE RENOVATION DU PARC SOCIAL

ACTION À LANCER

ACTION ENGAGÉE

ACTION TERMINÉE

CONTEXTE & DESCRIPTION

La CAPLD accompagne, depuis de nombreuses années, au titre de sa compétence « habitat » les programmes de rénovations énergétiques notamment dans le parc social. Le PLH (Programme Local de l'Habitat) actuel qui a été prolongé dans le cadre du temps d'élaboration du futur programme prévoit un accompagnement financier des projets de réhabilitation énergétique du parc social sous conditions de gains énergétiques d'au moins 25% et d'un reste à charge locatif inchangé après travaux. L'évolution des modalités d'accompagnement seront précisées dans le cadre du futur PLH qui devrait être adopté dans le courant de l'année 2023.

**OBJECTIF** Poursuivre et développer les travaux énergétiques sur le parc social

CIBLES

Propriétaires de logements sociaux (essentiellement les bailleurs sociaux)

PILOTES

CAPLD

PARTENAIRES

Etat, Région, Département, Communes

MOYENS TECHNIQUES

Dispositif d'aides financières au travers une convention partenariale par opération

MOYENS HUMAINS

Internes

Pôle aménagement / service transition et aménagement durable

Externes

/

MOYENS FINANCIERS

(hors temps agent CAPLD)

Budget PLH actuel pour l'accompagnement « rénovation énergétique » du parc social : 50 000 €/an

ECHEANCES PREVISIONNELLES

Aide financière « rénovation énergétique parc social » à questionner à l'occasion du futur PLH : 2023

INDICATEURS DE SUIVI ET D'EVALUATION

- Nombre de logements sociaux rénovés
- Gains énergétiques estimés (GWh)

IMPACTS ATTENDUS

Atténuation

Adaptation

| GES | ÉNERGIE | AIR |
|-----|---------|-----|
| ++  | ++      | +   |



## AXE : DEVELOPPER UN HABITAT ECONOME EN ENERGIE ET DURABLE

## 1.3. DEVELOPPER LES OUTILS POUR ACCOMPAGNER LE RENOUVELLEMENT URBAIN

 ACTION À LANCER

 ACTION ENGAGÉE

 ACTION TERMINÉE

## CONTEXTE &amp; DESCRIPTION

Le renouvellement urbain est une priorité au regard des enjeux de sobriété foncière réaffirmés dernièrement avec le ZAN (Zéro Artificialisation Nette) à l'horizon 2050. Cette action repose sur plusieurs leviers :

- réglementaire avec le PLUi (plan local d'urbanisme intercommunal). Le PLUi mis en œuvre depuis juin 2020 a déjà intégré un objectif ambitieux de sobriété foncière : 30% de réduction du foncier mobilisable pour l'habitat par rapport aux documents d'urbanisme précédents, un objectif de 30% de production de logements en renouvellement urbain, des obligations de densité en zones AU mais aussi U, ... Il s'agit d'un premier pas que la collectivité cherchera à approfondir, notamment selon la prise en compte de cette thématique au sein du SRADDET et du SCOT. Une future révision du PLUi (à imaginer à horizon 2026) serait l'occasion d'intégrer le ZAN (Zéro Artificialisation Nette).
- financier avec des aides pour produire du logement notamment social en renouvellement urbain. Cette action se traduit actuellement dans le PLH actuel sous forme de bonus de 5 000 euros/logement social produit en centralité. L'évolution des modalités d'accompagnement seront précisées dans le cadre du futur PLH qui devrait être adopté dans le courant de l'année 2023.
- ingénierie avec la possibilité de mobiliser les compétences et les moyens humains de la CAPLD au service des projets de renouvellement urbain. Là aussi, les modalités d'accompagnement seront précisées dans le cadre du futur PLH.

**OBJECTIF** Faire de la sobriété foncière et du renouvellement urbain un modèle pour produire du logement.

## CIBLES

Aménageurs, constructeurs, bailleurs sociaux, habitants

## PILOTES

CAPLD

## PARTENAIRES

Etat, Région, Communes, agences d'urbanisme et assimilés, CAUE, EPF

## MOYENS TECHNIQUES

Document d'urbanisme intercommunal PLUi

Aides financières

Ingénierie, compétence CAPLD

## MOYENS HUMAINS

## Internes CAPLD

Pôle aménagement / service transition et aménagement durable en lien avec le service urbanisme

## Externes

Prestataire, bureau d'études

## MOYENS FINANCIERS

(hors temps agent CAPLD)

Révision du PLUi : 300 000 €

Budget PLH actuel pour logement social en renouvellement urbain : 40 000 €/an

## ECHANCES PREVISIONNELLES

- Révision globale PLUi à programmer (horizon 2026)
- Aide financière « logement social en renouvellement urbain » à questionner à l'occasion du futur PLH : 2023
- Ingénierie à mobiliser au profit des opérations de renouvellement urbain : ensemble période PCAET

## INDICATEURS DE SUIVI ET D'EVALUATION

- Part de logements produits en renouvellement urbain (%)

- Surface artificialisée pour la production de logements (ha)

## IMPACTS ATTENDUS

Atténuation

Adaptation

| GES | ÉNERGIE | AIR |
|-----|---------|-----|
| +++ | +       | +   |

## AXE : DEVELOPPER UN HABITAT ECONOME EN ENERGIE ET DURABLE

### 1.4. ACCOMPAGNER LE DEVELOPPEMENT D'UN HABITAT DURABLE

ACTION À LANCER

ACTION ENGAGÉE

ACTION TERMINÉE

#### CONTEXTE & DESCRIPTION

Au travers l'accompagnement des ménages dans leurs travaux de rénovation énergétique, l'objectif est également d'encourager l'utilisation de matériaux durables et d'énergies renouvelables afin de promouvoir un modèle de logement certes économe en énergie mais également éco-conçu et alimenté.

Dans ce cadre, la CAPLD a déjà voté des aides financières adossées au dispositif Tinergie. Néanmoins, la collectivité souhaite poursuivre cette trajectoire avec des actions de sensibilisation et d'information destinées aux propriétaires de logement mais également mieux accompagner les projets de construction de logements.

#### OBJECTIF

Produire un habitat vertueux et durable.

#### CIBLES

Propriétaires de logements,  
Constructeurs

#### PILOTES

CAPLD

#### PARTENAIRES

Etat, Région, Communes, agences  
d'urbanisme et assimilés, CAUE, EPF,  
Partenaires Tinergie et OPAH

#### MOYENS TECHNIQUES

Aides financières

Actions d'information et de  
sensibilisation

#### MOYENS HUMAINS

##### Internes CAPLD

Pôle aménagement / service transition  
et aménagement durable

##### Externes

/

#### MOYENS FINANCIERS

(hors temps agent CAPLD)

Aides Tinergie matériaux durables et EnR  
: 50 000 € /an

Information-sensibilisation : 5 000  
euros/an

#### ECHÉANCES PREVISIONNELLES

- Ensemble période PCAET

#### INDICATEURS DE SUIVI ET D'ÉVALUATION

- Nombre de projets ayant recours aux matériaux durables ou EnR dans le cadre du dispositif Tinergie
- Nombre d'actions d'information-sensibilisation sur l'habitat durable organisées

#### IMPACTS ATTENDUS

Atténuation

Adaptation

| GES | ÉNERGIE | AIR |
|-----|---------|-----|
| ++  | ++      | +   |

## AXE : ACCOMPAGNER LA TRANSITION ENERGETIQUE DES ENTREPRISES

### 1.5. DEVELOPPER UN CYCLE D'ANIMATION SUR LE VOLET DE LA TRANSITION

 ACTION À LANCER

 ACTION ENGAGÉE

 ACTION TERMINÉE

#### CONTEXTE & DESCRIPTION

Cette action repose sur deux leviers principaux :

- D'une part, initier des actions d'information et de sensibilisation sur le volet de l'énergie à destination des entreprises du territoire (sobriété énergétique, utilisation d'EnR, construction durable, ...). Ce volet, piloté par le service économie, est inclus dans le programme annuel d'animations économiques réalisé sur le territoire.
- D'autre part, poursuivre les actions de sensibilisation sur le volet de l'économie circulaire en lien avec le G4DEC (cf. action 6.5).

**OBJECTIF** Encourager les projets et initiatives des acteurs économiques en matière de transition.

#### CIBLES

Entreprises, acteurs économiques

#### PILOTES

CAPLD

#### PARTENAIRES

CCI, Emergence, G4DEC

#### MOYENS TECHNIQUES

Actions d'information et de sensibilisation

#### MOYENS HUMAINS

**Internes CAPLD**  
Pôle aménagement / service transition  
et aménagement durable

**Externes**

/

#### MOYENS FINANCIERS

(hors temps agent CAPLD)

/

#### ECHEANCES PREVISIONNELLES

- Ensemble période PCAET

#### INDICATEURS DE SUIVI ET D'EVALUATION

- Nombre d'actions d'informations ou de sensibilisation réalisées auprès des entreprises
- Nombre d'acteurs économiques sensibilisés
- Nombre de projets en matière de transition écologique engagés par les acteurs économiques

#### IMPACTS ATTENDUS

Atténuation

Adaptation

| GES | ÉNERGIE | AIR |
|-----|---------|-----|
| ++  | ++      | +   |

## AXE : ACCOMPAGNER LA TRANSITION ENERGETIQUE DES ENTREPRISES

### 1.6. PROPOSER UN APPUI TECHNIQUE AUX PETITES ENTREPRISES

ACTION À LANCER

ACTION ENGAGÉE

ACTION TERMINÉE

#### CONTEXTE & DESCRIPTION

Dans le cadre du partenariat lié au dispositif Tinergie, destiné principalement aux ménages pour la rénovation énergétique de leurs logements, il sera proposé une action dédiée aux commerçants-artisans qualifiés de petites entreprises (<1000 m<sup>2</sup>). Il s'agit de proposer un conseil gratuit pour établir un diagnostic des performances énergétiques du bâti et de proposer des préconisations.

**OBJECTIF** Proposer un premier accompagnement aux petites entreprises tertiaires en matière de performances énergétiques.

#### CIBLES

Entreprises, acteurs économiques

#### PILOTES

CAPLD

#### PARTENAIRES

CCI, Opérateurs Tinergie (Energie, Brest Métropole)

#### MOYENS TECHNIQUES

Ingénierie de conseil et d'accompagnement des projets

#### MOYENS HUMAINS

##### Internes CAPLD

Pôle aménagement / service transition et aménagement durable en lien avec le service économie

##### Externes

Opérateurs Tinergie (Energie, Brest Métropole)

#### MOYENS FINANCIERS

(hors temps agent CAPLD)

Tinerie : 150 000 euros/an – Recette SARE (Région) : 40% du montant

#### ECHEANCES PREVISIONNELLES

- Lancement de l'accompagnement « entreprises » : 2023

#### INDICATEURS DE SUIVI ET D'EVALUATION

- Nombre de locaux d'entreprises rénovés
- Gains énergétiques estimés (GWh)

#### IMPACTS ATTENDUS

Atténuation

Adaptation

| GES | ÉNERGIE | AIR |
|-----|---------|-----|
| ++  | ++      | +   |

## AXE : TENDRE VERS L'EXEMPLARITE DU PATRIMOINE PUBLIC

### 1.7. VISER LA SOBRIETE ENERGETIQUE DES BÂTIMENTS PUBLICS

ACTION À LANCER

ACTION ENGAGÉE

ACTION TERMINÉE

#### CONTEXTE & DESCRIPTION

Les collectivités du bloc communal, à savoir la Communauté et les 22 Communes, possèdent un patrimoine important d'équipements publics qu'il est important de rendre performant en matière d'énergie. Depuis plusieurs années, des audits énergétiques suivis de travaux sont régulièrement engagés par les collectivités. L'objectif est de renforcer cette dynamique et de la transformer en approche globale et systématique. Trois leviers sont identifiés à ce stade :

- Etablir un audit énergétique du patrimoine bâti et viser en priorité les travaux de réduction de consommation d'énergie
- Accélérer les projets d'autoconsommation en matière d'électricité
- Accélérer les équipements de chaleur renouvelable

Par ailleurs, la sobriété sera également renforcée sur un autre élément consommateur d'électricité à l'échelle locale : l'éclairage public.

**OBJECTIF** Avoir des bâtiments publics exemplaires en matière d'énergie.

#### CIBLES

Communauté, Communes

#### PILOTES

CAPLD

#### PARTENAIRES

Energence et autres acteurs de l'énergie

#### MOYENS TECHNIQUES

Etudes, plans de sobriété, travaux, AMO  
CAPLD, commande publique

#### MOYENS HUMAINS

**Internes CAPLD**  
Pôle technique

**Externes**  
/

#### MOYENS FINANCIERS

(hors temps agent CAPLD)

Fonds de concours CAPLD (budget 1 M euros) permettant de financer des travaux de performances énergétiques sur équipements

#### ECHÉANCES PREVISIONNELLES

- Ensemble période PCAET

#### INDICATEURS DE SUIVI ET D'ÉVALUATION

- Consommation d'énergie du patrimoine bâti (MWh)
- Dépenses énergétiques sur le patrimoine (€)
- Travaux réalisés sur l'éclairage public (€) et gains estimés réalisés (MWh)

#### IMPACTS ATTENDUS

Atténuation

Adaptation

| GES | ÉNERGIE | AIR |
|-----|---------|-----|
| ++  | ++      | +   |

## AXE : TENDRE VERS L'EXEMPLARITE DU PATRIMOINE PUBLIC

### 1.8. RECOURIR « AU DURABLE » DANS LES BÂTIMENTS PUBLICS

ACTION À LANCER

ACTION ENGAGÉE

ACTION TERMINÉE

#### CONTEXTE & DESCRIPTION

Au-delà de l'aspect énergétique, il convient de développer et systématiser le recours à des matériaux ou à des installations durables pour la construction ou la rénovation des bâtiments publics. Cela passe par le bioclimatisme, les biomatériaux, la place du végétal, l'optimisation foncière, la perméabilité des sols, ... mais aussi par l'utilisation des EnR.

**OBJECTIF** Produire des bâtiments publics vertueux et durables.

#### CIBLES

Communauté, Communes

#### PILOTES

CAPLD

#### PARTENAIRES

Energie et autres acteurs de la construction durable, Pays de Brest (filière bois d'œuvre)

#### MOYENS TECHNIQUES

Etudes, travaux, AMO CAPLD, commande publique

#### MOYENS HUMAINS

**Internes CAPLD**  
Pôle technique

**Externes**  
/

#### MOYENS FINANCIERS

(hors temps agent CAPLD)

Fonds de concours CAPLD (budget 1 M euros) permettant de financer des travaux de performances environnementales sur les équipements

#### ECHEANCES PREVISIONNELLES

- Ensemble période PCAET

#### INDICATEURS DE SUIVI ET D'EVALUATION

- Nombre de programmes de travaux remplissant les critères du fonds de concours communautaire
- Energie produite en EnR sur les équipements publics (MWh)

#### IMPACTS ATTENDUS

Atténuation

Adaptation

| GES | ÉNERGIE | AIR |
|-----|---------|-----|
| ++  | +       | +   |

# DOMAINE 2

## MOBILITÉ

DIVERSIFIER ET DÉCARBONER LES SOLUTIONS DE MOBILITÉ



## AXE : AMELIORER L'OFFRE DE TRANSPORTS COLLECTIFS

## 2.1. AMELIORER ET VALORISER L'OFFRE FERROVIAIRE

 ACTION À LANCER ACTION ENGAGÉE ACTION TERMINÉE

## CONTEXTE &amp; DESCRIPTION

Amélioration de l'intermodalité sur le territoire, en particulier les gares

La CAPLD souhaite expertiser les pôles d'intermodalité de son territoire, en particulier les gares. Une étude sur le sujet devrait être engagée en 2023-2024. L'enjeu est d'identifier l'amélioration de l'accès aux pôles ferroviaires à travers des services de mobilité et/ou des aménagements. La valorisation de l'offre ferroviaire est également incluse dans le cadre de la communication de la CAPLD sur les services de mobilité du territoire.

Focus sur la ligne ferroviaire Brest-Quimper

Une démarche pilotée par le Pays de Brest sur l'amélioration du tronçon ferroviaire Brest – Quimper est en cours. L'objectif est d'identifier les enjeux prioritaires et les actions à mener (services et aménagements) pour améliorer l'attractivité de cette ligne, en lien avec la Région Bretagne, la SNCF et l'Etat.

**OBJECTIF** Etudier l'amélioration des services ferroviaires et des gares à l'échelle du territoire.

## CIBLES

Ensemble de la population

## PILOTES

CAPLD

## PARTENAIRES

Région Bretagne, Etat, Pays de Brest, communes concernées par les gares

## MOYENS TECHNIQUES

Etudes, réunions et partenariats

## MOYENS HUMAINS

## Internes

Pôle aménagement / service transition et aménagement durable

## Externes

Région Bretagne, SNCF, Pays de Brest

## MOYENS FINANCIERS

*(hors temps agent CAPLD)*

Démarche Pays de Brest : pas de budget dédié à ce jour

Etude pôles d'intermodalité : 25 000 €

## ECHEANCES PREVISIONNELLES

- Pilotage d'une démarche en 2023/2024 par le Pays de Brest pour la ligne Brest-Quimper
- Programmation d'une étude dédiée aux pôles d'intermodalité (dont les gares) pour 2024

## INDICATEURS DE SUIVI ET D'EVALUATION

- Nombre de montées/descentes aux arrêts situés sur le territoire
- Part modale du train
- Taux de circulation des trains sur la ligne Quimper-Brest (trains programmés / trains circulant réellement)

## IMPACTS ATTENDUS

Atténuation Adaptation 

GES

ÉNERGIE

AIR

Envoyé en préfecture le 04/07/2023

Reçu en préfecture le 04/07/2023

Affiché le

ID : 029-242900801-20230703-DCC2023\_085-DE

++

++

## AXE : AMELIORER L'OFFRE DE TRANSPORTS COLLECTIFS

### 2.2. CONFORTER LE RESEAU DE BUS A L'ECHELLE DU PÔLE URBAIN DE LANDERNEAU

 ACTION À LANCER

 ACTION ENGAGÉE

 ACTION TERMINÉE

#### CONTEXTE & DESCRIPTION

Cette action consiste à étudier les potentiels d'évolution du réseau de bus (adaptations, extensions, amélioration du service usager, notamment de la billettique...) et de la refonte du transport scolaire, notamment liée à l'arrivée du 2nd collège public sur Landerneau. Dans ce cadre, le déploiement du réseau de bus urbain au-delà de son périmètre actuel sera expertisé.

Cette action vise, également, à préparer la maquette du nouveau réseau de bus urbain d'ici la fin de la DSP en cours (décembre 2026).

#### OBJECTIFS

Améliorer la qualité du réseau urbain existant et étudier son déploiement.

#### CIBLES

Ensemble de la population

#### PILOTES

CAPLD

#### PARTENAIRES

Ville de Landerneau, communes potentiellement desservies, établissements scolaires

#### MOYENS TECHNIQUES

Etudes, réunions et partenariats, DSP

#### MOYENS HUMAINS

##### Internes CAPLD

Pôle aménagement / service transition et aménagement durable

##### Externes

Région Bretagne, transporteurs  
Bureau d'étude

#### MOYENS FINANCIERS

(hors temps agent CAPLD)

Coût DSP actuelle : 850 000 €/an

Coût AMO : 50 000€

Coûts évolutions à venir : à définir à l'occasion de l'étude menée en 2023/2024

#### ECHÉANCES PREVISIONNELLES

- Lancement d'une AMO sur la restructuration du bus urbain en mai-juin 2023
- Evolution de la desserte scolaire en septembre 2024 / ouverture du 2<sup>nd</sup> collège
- Définition d'une nouvelle offre d'ici la fin de la DSP (décembre 2026)

#### INDICATEURS DE SUIVI ET D'EVALUATION

- Fréquentation du réseau de bus (nombre de passagers)
- Linéaire de desserte (km)
- Part modale des transports en commun sur le territoire
- *D'autres indicateurs, notamment relatifs au type de public transporté et aux objectifs d'exploitation (temps de trajet, retards...) pourront être définis dans le cadre de l'étude de restructuration du réseau de bus.*

#### IMPACTS ATTENDUS

Atténuation

Adaptation

GES

ÉNERGIE

AIR

Envoyé en préfecture le 04/07/2023

Reçu en préfecture le 04/07/2023

Affiché le

ID : 029-242900801-20230703-DCC2023\_085-DE

++

++

## 2. MOBILITE : DIVERSIFIER ET DECARBONER LES SOLUTIONS DE MOBILITES

## AXE : AMELIORER L'OFFRE DE TRANSPORTS COLLECTIFS

## 2.3. DEVELOPPER DES OFFRES DE TRANSPORT COLLECTIF SUR LE TERRITOIRE

 ACTION À LANCER ACTION ENGAGÉE ACTION TERMINÉE

## CONTEXTE &amp; DESCRIPTION

Cette action consiste à poursuivre deux démarches en cours :

Création d'une ligne interurbaine BreizhGo (ligne 39) en partenariat avec la Région Bretagne depuis septembre 2022.

Une nouvelle ligne BreizhGo 39, qui relie Daoulas et Landerneau, a été mise en service pour expérimentation en septembre 2022. Dans sa définition initiale, elle propose 7 trajets aller-retour par jour du lundi au vendredi et 1 trajet aller-retour le samedi. Les horaires sont articulés avec ceux de la ligne 26 BreizhGo Landerneau-Lesneven. Cette ligne vise à offrir une solution de transport collectif pour tous les habitants des communes des pôles urbains de Daoulas et Landerneau, et leurs communes limitrophes, en particulier les actifs et les scolaires. Cette expérimentation va être proposée à la reconduction pour la rentrée de septembre 2023.

Un service estival desservant un site de loisirs sur la commune de Logonna-Daoulas va être proposé en expérimentation à compter de l'été 2023, à destination d'un public familial et des jeunes du territoire, ainsi que des visiteurs saisonniers.

Etude et expérimentation de solutions de mobilité sur le reste du territoire

Cette démarche consiste à étudier une ou plusieurs offres de mobilité à expérimenter sur les communes du territoire actuellement non-desservies par un transport collectif régulier (transport à la demande et/ou de rabattement par exemple).

## OBJECTIFS

- Etablir une offre entre les deux pôles urbains de Landerneau et Daoulas (ligne 39)
- Expertiser et proposer des solutions de mobilité sur le reste du territoire

## CIBLES

Ensemble de la population

## PILOTES

CAPLD

## PARTENAIRES

Région Bretagne, Communes

## MOYENS TECHNIQUES

Réunions et partenariats, études, convention ligne 39 avec Région, élaboration de supports de communication

Fonds de concours  
mobilité/financement arrêts de car

## MOYENS HUMAINS

## Internes CAPLD

Pôle aménagement / service transition et aménagement durable  
Pour la communication : service communication

## Externes

Région Bretagne, EPCI voisins  
Prestataires (sociétés de transport, bureaux d'études...)

## MOYENS FINANCIERS

(hors temps agent CAPLD)

Ligne 39

Communication : 5 000 €  
Ligne 39 (CAPLD) : 75 000 €/an

Etude autres solutions :

Etude : 15 000€

Solution(s) à expérimenter à compter de 2024 : 100 000€

## ECHEANCES PREVISIONNELLES

Ligne 39

- Reconduction du service pour septembre 2023
- Expérimentation d'un service estival à l'été 2023

Etude de solutions de mobilité sur le reste du territoire

- Etude d'un ou plusieurs services à expérimenter (mars à juillet 2023)
- Expérimentation d'une solution de mobilité (2024)

**INDICATEURS DE SUIVI ET D'EVALUATION**

Ligne 39

- Fréquentation de la ligne 39 (nombre de passagers, lieux de trajets, ...)
- Type de publics empruntant la ligne 39
- Temps de trajet de la ligne 39
- Part modale des transports en commun sur le territoire

Etude de solutions de mobilité sur le reste du territoire

- *Dans le cas où une ou plusieurs solution(s) de mobilité serai(en)t déployée(s) sur le territoire, des indicateurs propres à chaque service devront être définis, notamment en fonction du public visé.*

**IMPACTS ATTENDUS**

Atténuation

Adaptation

| GES | ÉNERGIE | AIR |
|-----|---------|-----|
| +   | +       | +   |

## AXE : AMELIORER L'OFFRE DE TRANSPORTS COLLECTIFS

## 2.4. OPTIMISER LES SERVICES DE TRANSPORT SCOLAIRE

 ACTION À LANCER ACTION ENGAGÉE ACTION TERMINÉE

## CONTEXTE &amp; DESCRIPTION

Cette action consiste à poursuivre plusieurs démarches en cours :

- Adaptation de la desserte scolaire (dont Ar Bus) dans le cadre de l'ouverture du 2<sup>nd</sup> collège public de Landerneau,
- Ajustement des services et aménagement des arrêts de car, en lien avec la Région Bretagne (communes et fonds de concours mobilité de la CAPLD),
- Améliorer l'attractivité des lignes scolaires auprès de l'ensemble de la population, notamment à travers des outils et campagnes de communication.

## OBJECTIF

Améliorer l'attractivité des lignes de transports scolaires et adapter la desserte scolaire (dont Ar Bus) avec l'ouverture du 2<sup>nd</sup> collège public de Landerneau.

## CIBLES

Public scolaire  
Ensemble de la population

## PILOTES

CAPLD

## PARTENAIRES

Région Bretagne, Communes

## MOYENS TECHNIQUES

Réunions et partenariat, études, convention de délégation de compétence transport scolaire avec Région Bretagne, DSP Ar Bus, élaboration de supports de communication

Fonds de concours mobilité/financement arrêts de car

## MOYENS HUMAINS

## Internes CAPLD

Pôle aménagement / service transition et aménagement durable  
Pour la communication : service communication et SIG

## Externes

Région Bretagne, transporteurs

## MOYENS FINANCIERS

(hors temps agent CAPLD)

Cf. fiches action 2.2. et 2.3.

Communication BP 2023 : 5 000€

## ECHEANCES PREVISIONNELLES

- Septembre 2023 : édition d'un support de communication global sur les offres de mobilité dont scolaire en septembre 2023
- Septembre 2024 : redéfinition de la desserte scolaire en lien avec l'ouverture du 2<sup>nd</sup> collège

## INDICATEURS DE SUIVI ET D'EVALUATION

- Fréquentation des lignes scolaires (dont Ar Bus)
- Temps de trajet par ligne
- Part des publics extra-scolaires empruntant les lignes scolaires
- Nombre d'actions de communication mises en place

## IMPACTS ATTENDUS

Atténuation

Adaptation

| GES | ÉNERGIE | AIR |
|-----|---------|-----|
| +   | +       | +   |

## AXE : FAVORISER LES MOBILITES DOUCES

## 2.5. ENCOURAGER L'USAGE DU VELO

 ACTION À LANCER

 ACTION ENGAGÉE

 ACTION TERMINÉE

## CONTEXTE &amp; DESCRIPTION

Cette action est alimentée par deux démarches :

L'amélioration et le développement des services de location de vélos

La CAPLD propose déjà des services de locations de vélos à assistance électrique courte durée (Ti Vélo) et longue durée (Vélo LD). Cette action consiste à poursuivre et renforcer ces services :

- Ti Velo : renforcer le service sur le périmètre de la Ville de Landerneau et étudier la pertinence et la faisabilité d'étendre le service à d'autres sites ou secteurs
- Vélo LD : augmenter et diversifier la flotte, améliorer le parcours usagers, développer le volet insertion en diversifiant les partenariats avec les acteurs de l'emploi...

L'étude d'actions complémentaires à mener pour favoriser l'usage du vélo (aide à l'achat, à la réparation...)

La CAPLD a mené une expérimentation d'un service de location de vélos longue durée. Cette action consiste à étudier la mise en place d'actions complémentaires visant à favoriser l'usage du vélo, notamment renforcer la communication sur les services vélos existants et sur la pratique du vélo à l'occasion des événements grands publics du territoire (portés par la CAPLD ou par d'autres acteurs).

**OBJECTIF** Augmenter l'offre de services "vélo"

## CIBLES

Ensemble de la population  
Personnes en insertion ayant des difficultés de mobilité

## PILOTES

CAPLD

## PARTENAIRES

Communes, employeurs, acteurs de l'emploi

## MOYENS TECHNIQUES

Réunions et partenariats, marchés publics

## MOYENS HUMAINS

## Internes CAPLD

Pôle aménagement / service transition et aménagement durable  
Service Communication

## Externes

Prestataires

## MOYENS FINANCIERS

(hors temps agent CAPLD)

Coûts de fonctionnement actuel des services vélo de la CAPLD/an : 70 000€

Evolution du service Vélo LD (augmentation de la flotte et amélioration de l'interface usagers):

+ 20 000€ de fonctionnement/an

70 000€ d'investissement en 2023

## ECHANCES PREVISIONNELLES

- 2023 : augmentation et diversification de la flotte Velo LD / restructuration de l'interface client
- 2024 : étudier les potentiels de développement du service Ti Velo (renforcement sur le périmètre landernéen, extension sur d'autres communes...)

## INDICATEURS DE SUIVI ET D'EVALUATION

- Part modale du vélo dans les déplacements du quotidien



- Nombre de locataires sur les services de location de vélos
- Nombre d'actions de communication et d'événements sur le territoire

## IMPACTS ATTENDUS

Atténuation

Adaptation

| GES | ÉNERGIE | AIR |
|-----|---------|-----|
| ++  | ++      | ++  |

## AXE : FAVORISER LES MOBILITES DOUCES

## 2.6. AMENAGER UN PREMIER MAILLAGE D'ITINERAIRES CYCLABLES SUR L'ENSEMBLE DU TERRIOIRE

 ACTION À LANCER ACTION ENGAGÉE ACTION TERMINÉE

## CONTEXTE &amp; DESCRIPTION

Cette action vise à accompagner les communes, toujours compétentes en la matière, dans la réalisation des aménagements cyclables inscrits au schéma communautaire, et notamment :

- Le renforcement du maillage des pôles urbains dans le cadre des déplacements utilitaires,
- La réalisation d'une première armature cyclable sur les communes rurales pour développer le vélo loisir et touristique,
- Le développement des déplacements cyclables en connexion avec les EPCI voisins,
- L'aménagement de parkings et abris vélo.

La CAPLD accompagne les communes par une aide en ingénierie, par l'aide à la recherche de financements, à travers le volet mobilité des fonds de concours, et par la coordination d'acteurs institutionnels (notamment le CD29 et la Région).

**OBJECTIF** Accompagner les communes dans la réalisation des aménagements cyclables inscrits au schéma communautaire

## CIBLES

Communes

## PILOTES

CAPLD

## PARTENAIRES

CD29, EPCI voisins

## MOYENS TECHNIQUES

Réunions et partenariat, études, AMO  
CAPLD et fond de concours

## MOYENS HUMAINS

## Internes

Pôle aménagement / service transition  
et aménagement durable en lien avec le  
pôle technique

## Externes

AMO extérieure, bureaux d'étude

## MOYENS FINANCIERS

(hors temps agent CAPLD)

Estimation volet cyclable du  
fonds de concours : 250 000€ /an

## ECHEANCES PREVISIONNELLES

- 2036 : échéance estimée de réalisation du schéma d'itinéraires communautaires

## INDICATEURS DE SUIVI ET D'EVALUATION

- Réalisation des itinéraires inscrits au schéma directeur communautaire
- Part modale du vélo sur le territoire
- Nombre de cyclistes empruntant les aménagements réalisés

## IMPACTS ATTENDUS

Atténuation Adaptation 

| GES | ÉNERGIE | AIR |
|-----|---------|-----|
| ++  | ++      | ++  |

Envoyé en préfecture le 04/07/2023

Reçu en préfecture le 04/07/2023

Affiché le

ID : 029-242900801-20230703-DCC2023\_085-DE

## 2. MOBILITE : DIVERSIFIER ET DECARBONER LES SOLUTIONS DE MOBILITE

## AXE : FAVORISER LES MOBILITES DOUCES

## 2.7. RENFORCER LES MODES ACTIFS A L'ECHELLE COMMUNALE

 ACTION À LANCER ACTION ENGAGÉE ACTION TERMINÉE

## CONTEXTE &amp; DESCRIPTION

Cette action vise à accompagner les communes dans la réalisation des liaisons douces infra-communales dans le cadre de leurs plans et aménagements de déplacements communaux.

La CAPLD pourra accompagner les communes volontaires par une aide en ingénierie, par l'aide à la recherche de financements, et par la coordination d'acteurs institutionnels (notamment le CD29 et la Région).

**OBJECTIF** Accompagner les communes dans leurs plans et aménagements de déplacements communaux.

## CIBLES

Communes

## PILOTES

CAPLD

## PARTENAIRES

CD29

## MOYENS TECHNIQUES

Réunions et partenariats, études, AMO  
CAPLD

## MOYENS HUMAINS

**Internes CAPLD**  
Pôle aménagement / service transition  
et aménagement durable en lien avec le  
pôle technique

## MOYENS FINANCIERS

(hors temps agent CAPLD)

/

## Externes

AMO extérieure, bureaux d'étude

## ECHEANCES PREVISIONNELLES

- Echéances propres à chaque commune

## INDICATEURS DE SUIVI ET D'EVALUATION

- Réalisation de liaisons douces et d'équipements inscrits au sein des projets communaux
- Part modale du vélo/piéton sur le territoire

## IMPACTS ATTENDUS

Atténuation Adaptation 

| GES | ÉNERGIE | AIR |
|-----|---------|-----|
| ++  | ++      | ++  |

## AXE : LUTTER CONTRE L'AUTOSOLISME

## 2.8. DEVELOPPER LES ESPACES ADAPTES AUX USAGES PARTAGES DE LA VOITURE

 ACTION À LANCER ACTION ENGAGÉE ACTION TERMINÉE

## CONTEXTE &amp; DESCRIPTION

Cette action vise à renforcer les infrastructures d'accueil du co-voiturage sur le territoire à travers deux leviers :

- L'aménagement de sites de co-voiturage existants, notamment en favorisant l'intermodalité (amélioration de la signalétique, de l'accès, des services disponibles...). Une étude faisant l'état des lieux des sites actuels devra être programmée.
- L'identification d'opportunités d'aménager de nouveaux espaces dédiés au co-voiturage ou autres modalités d'usages partagés de la voiture, dans le cadre des études mobilité en cours, ou lors des réflexions sur l'amélioration ou le développement de l'accès aux services de mobilité, comme la ligne 39.

La CAPLD intervient dans l'identification de potentiels, et agit en tant que coordinateur sur les projets, en lien avec les Communes et/ou le CD29. Elle intervient également à travers le volet mobilité du fonds de concours communautaire.

**OBJECTIF** Renforcer l'aménagement des sites de co-voiturage ou d'autres usages partagés de la voiture.

## CIBLES

Ensemble de la population

## PILOTES

CAPLD

## PARTENAIRES

Communes, CD 29

## MOYENS TECHNIQUES

Réunions et partenariats, marché public, études, benchmark

## MOYENS HUMAINS

## Internes

Pôle aménagement/service transition et aménagement durable en lien avec le pôle technique

## Externes

Prestataires extérieurs, CD 29

## MOYENS FINANCIERS

(hors temps agent CAPLD)

Etudes en cours et à venir : 120 000 €

## ECHEANCES PREVISIONNELLES

- Actions à définir dans le cadre des études en cours (2023 – 2024)

## INDICATEURS DE SUIVI ET D'EVALUATION

- Capacité des sites de co-voiturage (places)
- Fréquentation des sites de co-voiturage (nombre d'usagers)
- Installation de nouveaux aménagements d'usages partagés de la voiture

## IMPACTS ATTENDUS

Atténuation Adaptation 

| GES | ÉNERGIE | AIR |
|-----|---------|-----|
| +   | +       | +   |

## AXE : LUTTER CONTRE L'AUTOSOLISME

### 2.9. AMELIORER LA MISE EN RESEAU DES CO-VOITUREURS

ACTION À LANCER

ACTION ENGAGÉE

ACTION TERMINÉE

#### CONTEXTE & DESCRIPTION

Plusieurs études en cours visent à expertiser des solutions alternatives à l'usage individuel de la voiture (co-voiturage, auto-partage...):

- Une étude d'accompagnement des employeurs du territoire implantés sur des sites favorisant l'usage de la voiture, du fait de leur localisation (proximité d'axes routiers, éloignement des offres de mobilité alternatives à la voiture...)
- Une étude sur la définition d'une ou de plusieurs offres de mobilité sur les communes non-desservies du territoire.

Ces deux études concourent à leur niveau sur l'expertise de solutions de territoire favorisant la mise en relation des employés et des habitants du territoire dans le cadre d'usages partagés de véhicules.

Dans ce cadre, des nécessités d'aménagements permettant le déploiement d'outils ou de services de voitures partagées peuvent également être susceptibles d'émerger, en lien avec l'action 2.8.

**OBJECTIFS** Accompagner les employeurs et les employés pour favoriser les solutions de mobilités alternatives.

#### CIBLES

Ensemble de la population notamment les actifs

#### PILOTES

CAPLD

#### PARTENAIRES

Communes, CD 29, Employeurs

#### MOYENS TECHNIQUES

Réunions et partenariats, études, expérimentations

#### MOYENS HUMAINS

**Internes CAPLD**  
Pôle aménagement/service transition et aménagement durable

#### Externes

Prestataires extérieurs, CD 29

#### MOYENS FINANCIERS

(hors temps agent CAPLD)

Etudes en cours : 75 000€  
Budget expérimentation de solutions : 200 000€

#### ECHEANCES PREVISIONNELLES

- Etudes mobilité : 2023
- Expérimentation de solutions : 2023-2024

#### INDICATEURS DE SUIVI ET D'EVALUATION

- Nombre d'actions réalisées pour proposer des alternatives à l'usage de la voiture solo
- Part modale du co-voiturage dans les déplacements domicile-travail
- *Des indicateurs complémentaires pourront être définis en fonction des solutions mises en œuvre*

#### IMPACTS ATTENDUS

| Atténuation <input checked="" type="checkbox"/> |         | Adaptation <input type="checkbox"/> |  |
|---|---------|-------------------------------------|--|
| GES   | ÉNERGIE | AIR                                 |  |
| +   | +       | +                                   |  |

## AXE : FAVORISER L'INTERMODALITÉ

## 2.10. CONFORTER LES POINTS D'INTERMODALITÉ DU TERRITOIRE

 ACTION À LANCER ACTION ENGAGÉE ACTION TERMINÉE

## CONTEXTE &amp; DESCRIPTION

Une étude sur l'amélioration des points d'intermodalité du territoire (aménagement, accessibilité, équipement, information...), en particulier les aires de co-voiturage et les gares est programmée pour 2024.

Cet enjeu est également traité à travers les études visant à faire évoluer ou à créer des services mobilité (réseau de bus urbain, ligne 39, services de voiture partagés en cours d'expertise...)

**OBJECTIF** Etudier les potentiels pour améliorer les parcours des usagers (offres de service, connexion des offres entre elles, aménagements, bornes électriques...).

## CIBLES

Ensemble de la population

## PILOTES

CAPLD

## PARTENAIRES

Communes, CD 29, Région

## MOYENS TECHNIQUES

Réunions et partenariats, études, animations, AMO CAPLD

## MOYENS HUMAINS

## Internes

Pôle aménagement/service transition et aménagement durable

## Externes

Bureau d'étude, prestataires extérieurs

## MOYENS FINANCIERS

*(hors temps agent CAPLD)*

Etude pôles d'intermodalité : 25 000 €

## ECHEANCES PREVISIONNELLES

- Volet pôles d'intermodalité traité à travers les différentes études sur les services mobilité en cours
- Programmation d'une étude dédiée à ce sujet pour 2024

## INDICATEURS DE SUIVI ET D'EVALUATION

- Part modale des offres de mobilité alternatives à la voiture sur les trajets du quotidien
- Fréquentation des points d'arrêt situés sur les pôles d'intermodalité
- *Indicateurs à affiner en fonction des actions qui seront déterminées à l'issue des études*

## IMPACTS ATTENDUS

Atténuation Adaptation 

| GES | ÉNERGIE | AIR |
|-----|---------|-----|
| +   | +       | +   |

## AXE : FAVORISER L'INTERMODALITÉ

## 2.11. FACILITER LE PARCOURS DE L'USAGER ENTRE LES MODES DE DEPLACEMENT

 ACTION À LANCER

 ACTION ENGAGÉE

 ACTION TERMINÉE

## CONTEXTE &amp; DESCRIPTION

Cette action s'appuie sur plusieurs démarches :

Dans le cadre de l'évolution et de la création de nouvelles offres de mobilité sur le territoire, la CAPLD souhaite étudier les outils permettant de faciliter le parcours usagers entre ces services (offres tarifaires, billettique, communication...). Ces outils doivent contribuer à l'attractivité des offres de mobilité du territoire en rendant leur usage fluide et donc compétitif par rapport à la voiture. Des partenariats visant à faciliter le parcours usagers existent déjà comme la convention établie avec la Région Bretagne permettant aux usagers de souscrire des abonnements combinés réseaux urbains + train ( Uzuel +).

Une réflexion sur un système de billettique améliorant la fluidité entre les offres doit également être menée dans le cadre de l'étude sur la refonte du réseau de bus urbains (cf point 2.2).

Le second objectif s'appuie sur des démarches méthodologiques visant la cohérence des offres de mobilité entre elles. Dans le cadre du déploiement ou de l'ajustement de services mobilité par la CAPLD, une attention est portée sur l'articulation des offres de mobilité développées à l'échelle du territoire (cohérence horaire, accessibilité, lisibilité des offres...). Un travail de communication doit également être renforcé, en complément de la contribution de la CAPLD aux plateformes régionales d'information voyageurs (en particulier Mobibreizh).

Elle repose également sur des démarches partenariales supra-communautaires déjà engagées : échanges bilatéraux entre EPCI (ex : « Mon réseau grandit de Brest Métropole »), articulation des horaires du réseau Ar Bus et des lignes interurbaines BreizhGo et services ferroviaires... Un renforcement de ces partenariats est à construire en lien avec l'amélioration et le développement des offres de mobilité.

## OBJECTIF

- Etudier l'opportunité d'une billettique commune des services mobilité du territoire
- Assurer la cohérence et l'attractivité des offres de mobilité entre EPCI et avec la Région (lignes BreizhGo, mutualisation de solutions, cohérences horaires et tarifaires...)

## CIBLES

Ensemble de la population

## PILOTES

CAPLD

## PARTENAIRES

EPCI voisins, Région Bretagne, Pays de Brest

## MOYENS TECHNIQUES

Etudes, conventions, marchés publics, partenariats, réunions et information

## MOYENS HUMAINS

**Internes CAPLD**Pôle aménagement/service transition et aménagement durable en lien  
Service Communication**Externes**

Bureau d'étude, prestataires extérieurs

## MOYENS FINANCIERS

*(hors temps agent CAPLD)*

Convention Mobibreizh : 5 000€

Pas de programmation financière spécifique à ce jour (volet billettique de l'étude AMO restructuration du bus urbain)

## ECHEANCES PREVISIONNELLES

- AMO restructuration du bus urbain (2023 – 2024) : intégration d'une réflexion sur la billettique actuelle (cf point 2.2).

## INDICATEURS DE SUIVI ET D'EVALUATION



- Nombre d'usagers empruntant a un trajet du quotidien
- Part modale des offres de mobilité alternatives a la voiture sur les trajets du quotidien

## IMPACTS ATTENDUS

Atténuation

Adaptation

| GES | ÉNERGIE | AIR |
|-----|---------|-----|
| +   | +       | +   |

# DOMAINE 3

## ÉNERGIE

DÉVELOPPER LA PRODUCTION LOCALE D'ÉNERGIES RENOUVELABLES  
(EnR)

## AXE : INVESTIR DAVANTAGE ET STRUCTURER LA PRODUCTION D'ENR

### 3.1. POURSUIVRE LES ACTIONS MUTUALISEES A L'ECHELLE DU PAYS DE BREST

 ACTION À LANCER

 ACTION ENGAGÉE

 ACTION TERMINÉE

#### CONTEXTE & DESCRIPTION

La CAPLD s'est inscrite, depuis plusieurs années, dans les réflexions et démarches mutualisées en matière de transition écologique pilotées par le pays de Brest, qui dispose d'une ingénierie dédiée.

Cette action vise à poursuivre cet engagement et cette collaboration qui apportent de l'expertise, de l'accompagnement et des capacités de réflexion et de projection plus larges qu'à l'échelle du territoire de la CAPLD.

Dans ce cadre, l'action vise à continuer et prolonger les expertises et moyens d'actions en cours au travers :

- Une étude de planification énergétique réalisée dans le cadre d'un appel à projet de l'ADEME comprenant un état des lieux des filières d'ENR sur le territoire et une analyse du potentiel de développement de chacune des filières.
- Une étude d'opportunité sur la création d'un fonds carbone à l'échelle locale, outil visant à financer un projet qui évite ou séquestre des émissions de gaz à effet de serre qu'il n'a lui-même pas pu réduire sur son périmètre d'action.
- Une étude pour un Contrat d'Objectifs Territorial (COT) de développement des énergies renouvelables (EnR) à l'échelle du Pays de Brest, fixe pour une période de 3 ou 4 ans des objectifs de réalisation de projets. Ce contrat fixe le cadre du partenariat, apporte de la visibilité quant aux enveloppes financières mobilisables sur la période et permet au territoire de mobiliser une ingénierie technique locale.

**OBJECTIF** Renforcer les démarches et les actions pour le développement d'EnR en coopération à l'échelle supra-communautaire.

#### CIBLES

CAPLD, Communes

#### PILOTES

Pôle métropolitain du pays de Brest

#### PARTENAIRES

ADEME, Région, Energence, EPCI du pays de Brest

#### MOYENS TECHNIQUES

Réunions et partenariats, études

#### MOYENS HUMAINS

##### Internes CAPLD

Pôle aménagement/service transition et aménagement durable en lien avec pôle technique

##### Externes

Prestataires, bureaux d'études

#### MOYENS FINANCIERS

(hors temps agent CAPLD)

Financements issus de la cotisation au pôle métropolitain du pays de Brest

**ECHEANCES PREVISIONNELLES** Etudes en cours

#### INDICATEURS DE SUIVI ET D'EVALUATION

- Réalisation d'une étude de planification énergétique à l'échelle du Pays de Brest
- Réalisation d'une étude de création d'un fonds carbone à l'échelle du Pays de Brest
- Réalisation d'une étude pour un COT EnR à l'échelle du Pays de Brest

#### IMPACTS ATTENDUS

Atténuation

Adaptation

GES

ÉNERGIE

AIR

Envoyé en préfecture le 04/07/2023

Reçu en préfecture le 04/07/2023

Affiché le

ID : 029-242900801-20230703-DCC2023\_085-DE

|   |   |  |
|---|---|--|
| + | + |  |
|---|---|--|

**AXE : INVESTIR DAVANTAGE ET STRUCTURER LA PRODUCTION D'ENR**  
**3.2. ETABLIR UN SCHEMA COMMUNAUTAIRE EN MATIERE D'ENR**

**ACTION À LANCER**

**ACTION ENGAGÉE**

**ACTION TERMINÉE**

**CONTEXTE & DESCRIPTION**

Cette action consiste à décliner l'étude de planification énergétique réalisée à l'échelle du pays de Brest de façon plus fine à l'échelle du territoire de l'EPCI, davantage en lien avec les besoins et les projets de la CAPLD et des communes. Il s'agit de :

- Identifier les potentiels EnR à mobiliser et les sites ou projets à investir
- Etablir à l'échelle communautaire et à l'échelle communale un programme de priorité d'interventions et d'actions
- Réaliser et/ou accompagner la réalisation d'actions : moyens techniques, juridiques, financiers.

**OBJECTIF** Se doter d'une stratégie d'intervention en matière EnR et faciliter la concrétisation de projets locaux

**CIBLES**

CAPLD, Communes

**PILOTES**

CAPLD

**PARTENAIRES**

Pays de Brest, Energence et autres partenaires intervenant dans les EnR

**MOYENS TECHNIQUES**

Etude territoriale de planification de développement des ENR

**MOYENS HUMAINS**

**Internes**

Pôle technique

**Externes**

Prestataire, bureau d'études ?

**MOYENS FINANCIERS**

(hors temps agent CAPLD)

Budget de 50 000 € si recours à prestation extérieure

**ECHEANCES PREVISIONNELLES**

- Lancement de l'étude en 2024

**INDICATEURS DE SUIVI ET D'EVALUATION**

- Réalisation d'une déclinaison territoriale de l'étude de planification énergétique du Pays de Brest
- *Indicateurs opérationnels à définir pendant l'étude*

**IMPACTS ATTENDUS**

**Atténuation**

**Adaptation**

| GES | ÉNERGIE | AIR |
|-----|---------|-----|
| ++  | ++      | +   |

**AXE : INVESTIR DAVANTAGE ET STRUCTURER LA PRODUCTION D'ENR**  
**3.3. ETUDIER LES MODES DE PORTAGE POUR DEVELOPPER LES EnR**

**ACTION À LANCER**

**ACTION ENGAGÉE**

**ACTION TERMINÉE**

**CONTEXTE & DESCRIPTION**

Cette action consiste à étudier différentes possibilités de structures de portage des projets territoriaux d'énergies renouvelables, au niveau technique et financier : SEM, SPL ... aussi bien sur les énergies électriques que thermiques. Cette action est à fédérer à l'échelle du territoire avec, en premier lieu, les communes du territoire mais aussi avec les autres porteurs de projets si cela paraît pertinent.

**OBJECTIF** Faciliter le portage technique et financier des projets d'énergies renouvelables.

**CIBLES**

CAPLD, Communes, autres porteurs de projets EnR éventuellement

**PILOTES**

CAPLD

**PARTENAIRES**

ADEME, Pays de Brest, acteurs de l'énergie

**MOYENS TECHNIQUES**

Réunions et partenariats, études et expertises

**MOYENS HUMAINS**

**Internes**  
 Pôle technique  
**Externes**  
 Prestataire, bureau d'études ?

**MOYENS FINANCIERS**

(hors temps agent CAPLD)  
 Budget de 20 000 € si recours à prestation extérieure

**ECHEANCES PREVISIONNELLES**

- Etudes, expertises : 2023
- Mise en place de partenariat ou structure créée : 2024

**INDICATEURS DE SUIVI ET D'EVALUATION**

- Réalisation d'études sur le portage de projets d'EnR
- Conventionnement ou structuration d'un mode de portage
- Nombre de projets accompagnés ou réalisés
- Puissance installée par les projets accompagnés ou réalisés (MW)

**IMPACTS ATTENDUS**

Atténuation  Adaptation

| GES | ÉNERGIE | AIR |
|-----|---------|-----|
| ++  | ++      | +   |

**AXE : INVESTIR DAVANTAGE ET STRUCTURER LA PRODUCTION D'ENR**  
**3.4 ACCOMPAGNER TECHNIQUEMENT LES PROJETS D'ENR**

**ACTION À LANCER**

**ACTION ENGAGÉE**

**ACTION TERMINÉE**

**CONTEXTE & DESCRIPTION**

Bien que disposant d'un potentiel et d'une volonté d'actions pour le développement des énergies renouvelables au niveau local, les collectivités manquent souvent d'ingénierie pour aborder les projets. Cette action vise à développer une ingénierie technique communautaire au service des projets de la CAPLD et des communes. Une réorganisation du pôle technique a été actée dernièrement pour renforcer les moyens humains et les compétences dans ce domaine. Les recrutements sont en cours. Il s'agira de renforcer l'accompagnement des projets d'EnR avec l'organisation de temps d'échanges, d'information, de retours d'expériences, d'orienter vers des opérateurs experts pour gérer les projets mais aussi mieux se positionner par rapport à des projets proposés par des tiers.

Par ailleurs, la CAPLD gère déjà en régie un réseau de chaleur qui alimente plusieurs équipements publics ou para-publics à Landerneau.

**OBJECTIF** Développer les projets d'énergies renouvelables vertueux portés ou soutenus par les collectivités grâce à une ingénierie communautaire renforcée.

**CIBLES**

CAPLD, Communes

**PILOTES**

CAPLD

**PARTENAIRES**

ADEME, Pays de Brest, acteurs de l'énergie

**MOYENS TECHNIQUES**

Recrutement au sein du pôle technique, développement des compétences en matière EnR, proposition d'une AMO CAPLD pour les projets des communes

**MOYENS HUMAINS**

**Internes**  
 Pôle technique  
**Externes**  
 /

**MOYENS FINANCIERS**

(hors temps agent CAPLD)  
 /

**ECHEANCES PREVISIONNELLES**

- Recrutement et développement des compétences : 2023
- Accompagnement des premiers projets CAPLD et communes : 2023 – 2024

**INDICATEURS DE SUIVI ET D'EVALUATION**

- Nombres de projets accompagnés à l'échelle CAPLD
- Nombre de projets d'énergies renouvelables portés par les communes
- Puissance de projets accompagnés à l'échelle CAPLD (MW)
- Puissance de projets EnR portés par les communes (MW)

**IMPACTS ATTENDUS**

**Atténuation**  **Adaptation**

| GES | ÉNERGIE | AIR |
|-----|---------|-----|
| ++  | ++      | +   |

## AXE : DEVELOPPER LES DIFFERENTS POTENTIELS D'EnR

## 3.5. ACCOMPAGNER LE DÉVELOPPEMENT DE LA FILIÈRE BOIS-ÉNERGIE

 ACTION À LANCER ACTION ENGAGÉE ACTION TERMINÉE

## CONTEXTE &amp; DESCRIPTION

Le bois-énergie représente aujourd'hui l'essentiel de la production d'énergie renouvelable sur le territoire et possède des potentiels intéressants de développement. En gardant une vigilance sur la gestion durable de la ressource et la performance des équipements, cette filière peut devenir un réel atout pour la transition mais aussi l'économie du territoire. Cette action consiste donc à :

- Développer une ressource en bois à l'échelle locale : par la valorisation du bocage (en lien avec l'action 5.2), la gestion des espaces boisés, ...
- Augmenter les débouchés : intégrer plus systématiquement le mode de chauffage bois énergie dans le projet des collectivités, inciter les autres acteurs à faire de même (Fonds Chaleur). La chaufferie bois de la CAPLD qui alimente plusieurs équipements publics ou para-publics dans le secteur de Landerneau à Saint-Ernel (319 500 kWh produits/an) est un point d'appui à valoriser.
- Assurer la mise en place de la filière : se rapprocher des structures expertes pour solliciter un accompagnement, réaliser un benchmark des filières bois structurées, étudier la création ou l'adhésion à une structure qui exploite et fournit des plaquettes de bois.

La structuration de la filière bois-énergie s'appuiera sur le travail mené à l'échelle du Pays de Brest sur la filière bois d'œuvre dont elle est complémentaire, et qui vise notamment développer une sylviculture durable et des circuits courts ainsi qu'à renforcer le réseau d'acteurs locaux du bois.

**OBJECTIF** Structurer la filière bois-énergie pour exploiter l'un des premiers potentiels d'EnR sur le territoire.

## CIBLES

Ensemble des porteurs de projets publics ou privés

## PILOTES

CAPLD

## PARTENAIRES

Pays de Brest, Communes, Agriculteurs, Forestiers, Acteurs du bois-énergie

## MOYENS TECHNIQUES

Etude de gisement, identification des acteurs, identification des débouchés  
Animation interne ou externe - vers les fournisseurs et vers les communes/établissements publics pour assurer les débouchés

## MOYENS HUMAINS

**Internes**  
Pôle technique  
**Externes**  
/

## MOYENS FINANCIERS

(hors temps agent CAPLD)

/

## ECHANCES PREVISIONNELLES

- Préparer et lancer la démarche en 2023-2024
- Aboutir à une démarche de structuration de la filière à l'horizon 5 ans

## INDICATEURS DE SUIVI ET D'ÉVALUATION

- Tonnes de bois collectées



- Nombre de chaufferies créées
- Puissance de chaufferies créées (MWh)
- Energie issue du bois consommée en MWh

## IMPACTS ATTENDUS

Atténuation

Adaptation

| GES | ÉNERGIE | AIR |
|-----|---------|-----|
| ++  | ++      | +   |

**AXE : DEVELOPPER LES DIFFERENTS POTENTIELS D'EnR**

**3.6. FAVORISER L'EMERGENCE DE PROJETS SOLAIRES PHOTOVOLTAIQUES**

ACTION À LANCER

ACTION ENGAGÉE

ACTION TERMINÉE

**CONTEXTE & DESCRIPTION**

La filière photovoltaïque dispose d'un potentiel de développement considérable qui la place largement en tête des filières de production d'énergie renouvelable locale mobilisables à horizon 2050. Cette action consiste à accompagner le développement de cette filière sur le territoire en agissant à plusieurs niveaux :

- Valoriser l'outil de cadastre solaire du Pays de Brest mis en place en 2021
- Apporter une aide aux installations photovoltaïques dans le parc de logement dans le cadre de Tinerjie
- Réaliser des installations sur le patrimoine de la CAPLD. Actuellement, 8 bâtiments communautaires sont équipés en panneaux pour 252 000 kWh d'énergie produite par an
- Apporter un soutien technique aux communes pour leurs installations et projets en la matière

Afin de limiter l'artificialisation des sols, les projets en toiture seront privilégiés.

**OBJECTIF** Développer les projets publics et privés d'installations solaires photovoltaïques.

**CIBLES**

Porteurs de projet publics ou privés

**PILOTES**

CAPLD

**PARTENAIRES**

Acteurs énergie photovoltaïque, ADEME, Communes

**MOYENS TECHNIQUES**

Compétence en montage de projets photovoltaïques

Accompagnement auprès des communes, des particuliers et des acteurs économiques

Supports de communication et d'information

**MOYENS HUMAINS**

**Internes**

Pôle technique

**Externes**

/

**MOYENS FINANCIERS**

(hors temps agent CAPLD)

/

**ECHEANCES PREVISIONNELLES**

- Renforcer l'accompagnement des projets en matière d'énergie photovoltaïque (cf. actions 3.3 et 3.4).

**INDICATEURS DE SUIVI ET D'EVALUATION**

- MW photovoltaïques installés
- MWh photovoltaïques produits

**IMPACTS ATTENDUS**

Atténuation

Adaptation

| GES | ÉNERGIE | AIR |
|-----|---------|-----|
| ++  | ++      | +   |

AXE : DEVELOPPER LES DIFFERENTS POTENTIELS D'EnR

3.7. CONTRIBUER AU DÉVELOPPEMENT DU BIOGAZ

ACTION À LANCER

ACTION ENGAGÉE

ACTION TERMINÉE

CONTEXTE & DESCRIPTION

Le territoire compte actuellement quelques installations de production de biogaz en service ou en projet sur des exploitations agricoles. Cette filière, même si elle n'est pas prépondérante, présente un potentiel de développement intéressant. La CAPLD souhaite se placer dans un rôle de soutien et de facilitation des projets, en mobilisant plusieurs leviers :

- Identifier le paysage local de la filière, notamment les partenaires et porteurs de projets potentiels
- Expertiser les projets et travailler avec les futurs porteurs de projet et étudier l'acceptabilité dans l'environnement local
- Développer la formation des agriculteurs du territoire sur la méthanisation en partenariat avec les représentants du monde agricole

Une vigilance sera portée sur le fait que pour être acceptables, ces projets devront être compatibles avec l'exercice de l'activité agricole et ne pas pénaliser le potentiel d'exploitation. Par ailleurs, les installations devront faire l'objet d'un traitement paysager soigné et intégrateur.

**OBJECTIF** Etudier une filière potentiellement productrice d'EnR sur le territoire pour assurer une alimentation mixte en énergies.

**CIBLES**

Agriculteurs et porteurs de projets en biogaz

**PILOTES**

CAPLD

**PARTENAIRES**

Représentants du monde agricole, communes, ADEME, population

**MOYENS TECHNIQUES**

Etude de potentiel  
 Identification des projets et éventuellement partenariats  
 Actions d'information et sensibilisation

**MOYENS HUMAINS**

**Internes**  
 Pôle technique  
**Externes**  
 Représentants du monde agricole (Chambre d'Agriculture ou autres)

**MOYENS FINANCIERS**

(hors temps agent CAPLD)

/

**ECHEANCES PREVISIONNELLES**

- Etude de potentiel et identification des projets : 2023-2024
- Actions d'information et sensibilisation : à partir de 2024

**INDICATEURS DE SUIVI ET D'EVALUATION**

- MWh de biogaz produits
- Nombre d'installations en service

**IMPACTS ATTENDUS**

Atténuation

Adaptation

| GES | ÉNERGIE | AIR |
|-----|---------|-----|
| ++  | ++      | +   |

3. ÉNERGIE : DÉVELOPPER LA PRODUCTION LOCALE D'ÉNERGIES

AXE : DEVELOPPER LES DIFFERENTS POTENTIELS D'EnR

3.8. ACCOMPAGNER LES PROJETS EOLIENS DANS LES SECTEURS PRESENTANT UNE FAISABILITE

ACTION À LANCER

ACTION ENGAGÉE

ACTION TERMINÉE

CONTEXTE & DESCRIPTION

Bien qu'affichant un potentiel limité, la filière éolienne reste une option pour la production d'électricité renouvelable sur le territoire. Cette action consiste à :

- Identifier les poches potentielles de développement et prioriser les opportunités
- Accompagner les projets à condition qu'ils respectent une faisabilité juridique et soient concertés en amont avec la population.

**OBJECTIF** Augmenter la production d'énergie éolienne sur le territoire en respectant les contraintes techniques, juridiques et en travaillant l'acceptabilité des projets.

CIBLES

Porteurs de projets

PILOTES

CAPLD

PARTENAIRES

Communes, ADEME, population

MOYENS TECHNIQUES

Etude de potentiels  
Accompagnement de projets

MOYENS HUMAINS

**Internes**  
Pôle technique  
**Externes**  
/

MOYENS FINANCIERS

(hors temps agent CAPLD)  
/

ECHEANCES PREVISIONNELLES

- Période du PCAET

INDICATEURS DE SUIVI ET D'EVALUATION

- MW éoliens installés

IMPACTS ATTENDUS

Atténuation



Adaptation



| GES | ÉNERGIE | AIR |
|-----|---------|-----|
| +   | +       | +   |

# DOMAINE 4

## AGRICULTURE - ALIMENTATION

SOUTENIR DES SYSTÈMES AGRICOLES ET ALIMENTAIRES  
LOCAUX DURABLES

## AXE : FAVORISER LES CIRCUITS ALIMENTAIRES LOCAUX ET DURABLES

### 4.1. ÉLABORER UN PROJET ALIMENTAIRE DE TERRITOIRE (PAT)

ACTION À LANCER

ACTION ENGAGÉE

ACTION TERMINÉE

#### CONTEXTE & DESCRIPTION

Prévus dans la loi d'avenir pour l'agriculture, l'alimentation et la forêt du 13 octobre 2014 (art. 39), les projets alimentaires territoriaux (PAT) ont pour but de fédérer les acteurs de la filière agroalimentaire d'un territoire, producteurs, transformateurs, distributeurs et consommateurs, dans le but d'y développer une agriculture durable et une alimentation de qualité, bonne pour la santé, accessible à tous.

Par ailleurs, les travaux dans le cadre du PAT permettront d'accompagner la restauration collective publique aux changements de pratiques (obligations de la loi EGALIM : diversification des sources protéiques, menu végétarien hebdomadaire, produits issus de l'agriculture biologique, suppression des plastiques alimentaires, lutte contre le gaspillage, ...).

**OBJECTIF** Construire une stratégie alimentaire locale

#### CIBLES

Communes, structures de restauration collective, agriculteurs, restaurateurs, habitants/consommateurs

#### PILOTES

CAPLD

#### PARTENAIRES

ADEME, Département du Finistère, PNRA, Pays de Brest, Chambre d'Agriculture et acteurs du monde agricole, Associations et entreprises de transformation et distribution alimentaire

*A noter que le Département du Finistère et le PNRA sont déjà engagés dans une démarche de PAT*

#### MOYENS TECHNIQUES

- Former les élus aux enjeux de pilotage d'un PAT
- Réaliser un diagnostic alimentaire à l'échelle de l'EPCI
- Construire un plan d'actions
- Etablir une gouvernance de pilotage et de suivi/animation du processus

#### MOYENS HUMAINS

##### Internes CAPLD

Pôle aménagement / service transition et aménagement durable

##### Externes

Prestataire

#### MOYENS FINANCIERS

(hors temps agent CAPLD)

Etude PAT de niveau 1 : 50 000 €

Recette attendue (50%) : 25 000 €

#### ECHEANCES PREVISIONNELLES

- Préparation de la démarche : 2023
- Lancement de l'étude de l'étude : 2024
- Lancement des premières actions : 2025

#### INDICATEURS DE SUIVI ET D'ÉVALUATION

- Réalisation d'une étude PAT de niveau 1
- Si pertinence avérée, indicateurs propres à la démarche

#### IMPACTS ATTENDUS

Atténuation

Adaptation

GES

ÉNERGIE

AIR

Envoyé en préfecture le 04/07/2023

Reçu en préfecture le 04/07/2023

Affiché le

ID : 029-242900801-20230703-DCC2023\_085-DE

+++

++

4. AGRICULTURE-ALIMENTATION : SOUTENIR DES SYSTEMES AGRICOLES ET ALIMENTAIRES LOCAUX DURABLES

**AXE : FAVORISER LES CIRCUITS ALIMENTAIRES LOCAUX ET DURABLES**  
**4.2. SOUTENIR LE PROJET DE NOUVEL ABATTOIR DU FAOU**

ACTION À LANCER

ACTION ENGAGÉE

ACTION TERMINÉE

**CONTEXTE & DESCRIPTION**

Un projet de construction d'un nouvel abattoir au Faou a été lancé en raison de son état de vétusté et ses capacités de production limitées. Ce projet est important pour le territoire dans la mesure où cet outil concentre 90 % de la prestation de service d'abattage public du Finistère et présente l'avantage de pouvoir traiter l'abattage des gros comme des petits bétails.

La CAPLD apporte un soutien financier à ce projet.

**OBJECTIF** Soutenir la production, la transformation et la commercialisation de produits locaux

**CIBLES**

Producteurs locaux, habitants/consommateurs

**PILOTES**

Projet porté par la communauté de communes Presqu'île de Crozon Aulne Maritime

**PARTENAIRES**

Etat, Région, Département, EPCI 29

**MOYENS TECHNIQUES**

/

**MOYENS HUMAINS**

**Internes CAPLD**

Direction Générale

**MOYENS FINANCIERS**

(hors temps agent CAPLD)

Soutien financier de la CAPLD : 250 000 €

**ECHEANCES PREVISIONNELLES**

- Début des travaux en 2023
- Livraison du nouvel abattoir programmée en 2025

**INDICATEURS DE SUIVI ET D'EVALUATION**

- Niveau d'avancement du projet (en projet, en construction, mis en service)

**IMPACTS ATTENDUS**

Atténuation

Adaptation

| GES | ÉNERGIE | AIR |
|-----|---------|-----|
| +   | +       | /   |



4. AGRICULTURE-ALIMENTATION : SOUTENIR DES SYSTEMES AGRICOLES ET ALIMENTAIRES LOCAUX DURABLES

AXE : FAVORISER LES CIRCUITS ALIMENTAIRES LOCAUX ET DURABLES

4.3. SOUTENIR LES PROJETS D'INSTALLATION DE MAGASINS DE PRODUCTEURS LOCAUX

ACTION À LANCER

ACTION ENGAGÉE

ACTION TERMINÉE

CONTEXTE & DESCRIPTION

Cette action s'inscrit dans la politique locale du commerce validée dans le cadre de la compétence « développement économique » de l'agglomération. Elle vise à soutenir les projets d'installation de magasins de producteurs locaux dans les centralités des communes de la CAPLD, dans le cadre de travaux nécessaires à leurs activités. Ce soutien sera apporté par le biais d'un fonds de concours et/ou d'une aide directe au porteur de projet.

**OBJECTIF** Développer les circuits courts tout en dynamisant les centralités.

**CIBLES**

Producteurs locaux  
Habitants/consommateurs

**PILOTES**

CAPLD

**PARTENAIRES**

Communes

**MOYENS TECHNIQUES**

Accompagnement des porteurs de projets  
Soutien financier

**MOYENS HUMAINS**

**Internes CAPLD**  
Pôle aménagement / service économie  
  
**Externes**  
/

**MOYENS FINANCIERS**

*(hors temps agent CAPLD)*  
Soutien financier des dossiers dans le cadre de la politique de fonds de concours de la CAPLD et de la politique locale du commerce  
  
Budget estimatif : 10 000 €/an pour la réalisation d'un projet (sur la base du fonds de concours attribué au Tréhou)

ECHEANCES PREVISIONNELLES /

INDICATEURS DE SUIVI ET D'EVALUATION

- Nombre de projets accompagnés
- Montant d'aides financières accordées (k€)

IMPACTS ATTENDUS

Atténuation

Adaptation

| GES | ÉNERGIE | AIR |
|-----|---------|-----|
| ++  | ++      | +   |

## AXE : CONTRIBUER A LA MUTATION DES SYSTEMES AGRICOLES

### 4.4. ACCOMPAGNER LES CHANGEMENTS DE PRATIQUES AGRICOLES

ACTION À LANCER

ACTION ENGAGÉE

ACTION TERMINÉE

#### CONTEXTE & DESCRIPTION

Accompagner et faciliter les transitions en s'appuyant sur des acteurs déjà engagés dans le domaine : Chambre d'Agriculture, GAB 29, ... L'un des objectifs sera notamment de communiquer, valoriser et encourager les bonnes pratiques pour la réduction des émissions et l'amélioration des performances énergétiques : agroforesterie, agriculture biologique, réduction d'intrants, élevage à l'herbe ... La mise en avant des services rendus par les espaces agricoles fera également partie des points d'attention : cycle de l'eau, biodiversité, qualité de l'air ...

Des réflexions sont menées par d'autres acteurs (Région Bretagne ...). La collectivité explorera les opportunités de partenariats avec les initiatives à l'œuvre.

**OBJECTIF** Faciliter et généraliser les bonnes pratiques pour une agriculture durable au bénéfice de tous.

#### CIBLES

Agriculteurs

#### PILOTES

CAPLD

#### PARTENAIRES

Chambre d'agriculture, GAB 29 et autres représentants de la profession

#### MOYENS TECHNIQUES

Convention avec la Chambre d'Agriculture et éventuellement d'autres représentants du monde agricole pour établir un partenariat

#### MOYENS HUMAINS

**Internes CAPLD**  
Pôle aménagement / service économie

**Externes**  
Représentants du monde agricole

#### MOYENS FINANCIERS

(hors temps agent CAPLD)  
Pas de budget spécifique pour la convention. En revanche, budget estimatif pour des actions plus ponctuelles : budget de l'ordre de 10 000 €/an

#### ECHEANCES PREVISIONNELLES

- Convention(s) de partenariat à travailler et à signer en 2023
- 1ères actions en 2024

#### INDICATEURS DE SUIVI ET D'EVALUATION

- Nombre de conventions signées
- Nombre d'actions menées
- Nombre d'agriculteurs touchés
- Part de la SAU en agriculture biologique

#### IMPACTS ATTENDUS

Atténuation

Adaptation

| GES | ÉNERGIE | AIR |
|-----|---------|-----|
| +++ | ++      | +++ |

## AXE : CONTRIBUER A LA MUTATION DES SYSTEMES AGRICOLES

### 4.5. AGIR POUR UNE STRATEGIE FONCIERE AGRICOLE DURABLE

 **ACTION À LANCER**
 **ACTION ENGAGÉE**
 **ACTION TERMINÉE**

#### CONTEXTE & DESCRIPTION

Par le passé, la CAPLD a tenté d'agir, avec plus ou moins de succès en raison des critères d'attribution des commissions agricoles, pour trouver des solutions de compensations foncières aux exploitations directement impactées par des projets communautaires. Ces actions ont été concertées à l'échelle d'une cellule foncière associant les acteurs concernés par ces enjeux.

Ayant réussi à acquérir une dizaine d'hectares de terrains agricoles dans ce cadre, la collectivité entend dorénavant amorcer un travail d'expertise sur les possibilités de gestion du foncier agricole à l'échelle locale, dans le but de compenser les surfaces consommées par l'urbanisation, de limiter les déplacements agricoles, d'identifier les perspectives d'exploitation, ...

Dans un premier temps, il s'agit d'imaginer une étude sur le foncier agricole potentiellement disponible à moyen et long termes (cessation d'activités, retraites, reprise, ...).

**OBJECTIF** Mettre en œuvre une politique foncière agricole cohérente avec les enjeux climat-air-énergie.

#### CIBLES

Agriculteurs

#### PILOTES

CAPLD

#### PARTENAIRES

Chambre d'agriculture, GAB 29, SAFER, DDTM

#### MOYENS TECHNIQUES

Etudes, réunions de travail

#### MOYENS HUMAINS

##### Internes CAPLD

Pôle aménagement / service transition et aménagement durable

##### Externes

Spécialiste du monde agricole

#### MOYENS FINANCIERS

(hors temps agent CAPLD)

Budget de l'ordre de 20 000 € pour l'étude

#### ECHEANCES PREVISIONNELLES

- Travail avec les acteurs de la cellule foncière pour définir le travail d'expertise
- Réalisation de l'étude en 2024

#### INDICATEURS DE SUIVI ET D'EVALUATION

- *En fonction des résultats de l'étude, il conviendra de définir les indicateurs de suivi et d'évaluations de cette action.*

#### IMPACTS ATTENDUS

Atténuation

Adaptation

| GES | ÉNERGIE | AIR |
|-----|---------|-----|
| +   | +       | +   |

# DOMAINE 5

## CLIMAT

AUGMENTER LA RÉSILIENCE DU TERRITOIRE AUX EFFETS DU  
CHANGEMENT CLIMATIQUE

## 5. CHANGEMENT CLIMATIQUE : AUGMENTER LA RÉSILIENCE DU TERRITOIRE AUX EFFETS DU CHANGEMENT CLIMATIQUE

## AXE : AUGMENTER LE STOCKAGE DE CARBONE ET LUTTER CONTRE LES ILOTS DE CHALEUR

### 5.1. PROTÉGER LES MILIEUX NATURELS ET PRÉSERVER LEURS FONCTIONNALITES ECOLOGIQUES

 ACTION À LANCER

 ACTION ENGAGÉE

 ACTION TERMINÉE

#### CONTEXTE & DESCRIPTION

Les milieux naturels remplissent de nombreuses fonctions écosystémiques qui sont essentielles à préserver pour réussir la transition et maintenir la qualité et le cadre de vie sur le territoire : accueil de biodiversité, cycle de l'eau, séquestration de carbone, paysage, apport de fraîcheur en été ... Cette action consiste à :

- **Protéger les milieux naturels** : l'ensemble des espaces ou éléments naturels constitutifs de la Trame Verte et Bleue (réservoirs et corridors écologiques) font d'ores et déjà l'objet de protections réglementaires dans le PLUi de 2020.
- **Gérer ces milieux pour conserver leurs fonctionnalités écologiques**. Cette action vise 3 dimensions :
  - Poursuivre et améliorer la gestion des milieux naturels plus très présents sur le territoire de la CAPLD (territoire Sud Elorn) en lien avec les partenaires compétents : bassin versant, opérateur Natura 2000, ...
  - Restaurer certains milieux fragilisés (territoire Nord Elorn notamment mais aussi certaines franges urbaines, périurbaines ou littorales)
  - Développer la connaissance de ces milieux au moyen d'un atlas de la biodiversité sur les sites à enjeux.

**OBJECTIF** Préserver les fonctions écologiques des milieux naturels et les renforcer.

#### CIBLES

Gestionnaires d'espaces naturels, communes, grand public

#### PILOTES

CAPLD

#### PARTENAIRES

Etat, Région, Pays de Brest, Gestionnaires d'espaces naturels

#### MOYENS TECHNIQUES

Pour la partie réglementaire, s'appuyer sur le PLUi et ses futures évolutions  
Pour la partie gestion, s'appuyer sur les partenariats existants et en développer de nouveaux

#### MOYENS HUMAINS

##### Internes CAPLD

Pôle aménagement / service transition et aménagement durable avec l'appui du service urbanisme en lien avec le PLUi

##### Externes

Prestataire

#### MOYENS FINANCIERS

(hors temps agent CAPLD)

Atlas de biodiversité sur les sites à enjeux : 30 000 euros

Animations et partenariats pour la gestion des espaces naturels : 20 000 euros/an

#### ECHEANCES PREVISIONNELLES

- Lancement atlas de la biodiversité : 2024
- Animation et partenariat : ensemble période PCAET

#### INDICATEURS DE SUIVI ET D'EVALUATION

- Surface d'espaces naturels dans le PLUi (ha)
- Surface de milieux restaurés et/ou mis en valeur (ha)
- Atlas de la biodiversité (ou équivalent) réalisé

#### IMPACTS ATTENDUS

Atténuation

Adaptation

GES

ÉNERGIE

AIR

Envoyé en préfecture le 04/07/2023

Reçu en préfecture le 04/07/2023

Affiché le

ID : 029-242900801-20230703-DCC2023\_085-DE

++

/

**5. CHANGEMENT CLIMATIQUE : AUGMENTER LA RÉSILIENCE DU TERRITOIRE AUX****EFFETS DU CHANGEMENT CLIMATIQUE****AXE : AUGMENTER LE STOCKAGE DE CARBONE ET LUTTER CONTRE LES ILOTS DE CHALEUR****5.2. RENFORCER L'ARMATURE DU BOCAGE** **ACTION À LANCER** **ACTION ENGAGÉE** **ACTION TERMINÉE****CONTEXTE & DESCRIPTION**

Le linéaire bocager du territoire assure des fonctions clés pour le territoire : fourniture de ressources locales pour la filière bois-énergie, séquestration de carbone, cycle de l'eau, refuge de biodiversité, sols, qualité paysagère ... Il est plutôt très présent sur le territoire de la CAPLD.

Par ailleurs, plusieurs programmes Breizh Bocage, animés par les syndicats de bassin versant, ont permis de préserver et restaurer le linéaire bocager à travers des interventions auprès des agriculteurs pour financer les travaux et l'entretien des haies.

Cette action vise à renforcer le rôle de la CAPLD dans la préservation, le développement et la valorisation du bocage dans la diversité des services qu'il rend. Elle est liée à la politique de préservation des milieux naturels, à l'accompagnement des transformations agricoles, au développement de la filière bois-énergie, à la préservation de la ressource en eau.

**OBJECTIF** Mettre en place une gestion intégrée du bocage.**CIBLES**

Agriculteurs, communes, propriétaires

**PILOTES**

CAPLD

**PARTENAIRES**

Syndicats de bassins et partenaires

**MOYENS TECHNIQUES**

Protection au travers le PLUi  
Actions de gestion et d'exploitation en partenariat avec les acteurs locaux

**MOYENS HUMAINS**

**Internes CAPLD**  
Pôle aménagement / service transition et aménagement durable avec l'appui du service urbanisme en lien avec le PLUi

**MOYENS FINANCIERS***(hors temps agent CAPLD)*

/

**Externes**

Partenaires

**ECHÉANCES PRÉVISIONNELLES**

- Protection et gestion du bocage sur période du PCAET

**INDICATEURS DE SUIVI ET D'ÉVALUATION**

- Linéaire bocager (ml)

**IMPACTS ATTENDUS**Atténuation Adaptation 

| GES | ÉNERGIE | AIR |
|-----|---------|-----|
| +++ | ++      | +   |

**5. CHANGEMENT CLIMATIQUE : AUGMENTER LA RÉSILIENCE DU TERRITOIRE AUX EFFETS DU CHANGEMENT CLIMATIQUE****AXE : AUGMENTER LE STOCKAGE DE CARBONE ET LUTTER CONTRE LES ILOTS DE CHALEUR****5.3. INTRODUIRE PLUS DE NATURE EN MILIEUX URBANISES** **ACTION À LANCER** **ACTION ENGAGÉE** **ACTION TERMINÉE****CONTEXTE & DESCRIPTION**

L'intégration du végétal en ville apporte de nombreux bénéfices : lutte contre l'effet d'îlot de chaleur urbain, séquestration de carbone, biodiversité, amélioration de la qualité de l'air, régulation du cycle de l'eau ... Cette action consiste à élaborer des outils et communiquer sur les bonnes pratiques favorisant l'intégration du végétal dans les opérations d'aménagement portées par les communes (espaces publics notamment) mais aussi par les aménageurs privés. Les leviers identifiés sont :

- Définir une charte qui s'adresse aux aménageurs publics comme privés qui fixe des principes de conception des aménagements : place du végétal, gestion intégrée et stockage des eaux pluviales, réutilisation d'eau, bioclimatisme et confort d'été, accueil de biodiversité, ...
- Inscrire davantage la place du végétal en milieu urbain au sein du PLUi : coefficient de pleine terre, coefficient de biotope ...
- Communiquer sur les bonnes pratiques, réaliser un ou plusieurs guides sur le sujet à destination de différents publics, notamment sur le végétal comme rempart aux îlots de chaleur

**OBJECTIF** Développer la place du végétal dans les aménagements urbains, adapter la ville aux changements climatiques**CIBLES**

Communes, aménageurs

**PILOTES**

CAPLD

**PARTENAIRES**

Etat, Région, Département, CAUE 29

**MOYENS TECHNIQUES**

Elaborer une charte de bonnes pratiques  
Communiquer et partager avec les acteurs de l'aménagement du territoire

**MOYENS HUMAINS**

**Internes CAPLD**  
Pôle aménagement / service transition et aménagement durable

**Externes**

Prestataire si besoin

**MOYENS FINANCIERS***(hors temps agent CAPLD)*

Production et animation charte : 10 000 euros

**ECHÉANCES PRÉVISIONNELLES**

- Lancement de la charte : 2024
- Actions de communication : période PCAET

**INDICATEURS DE SUIVI ET D'ÉVALUATION**

- Taux de surfaces végétalisées en milieux urbanisés (%)
- Nombre d'opérations urbaines innovantes intégrant le végétal
- Intégration de préconisations en faveur du végétal au PLUi

**IMPACTS ATTENDUS**Atténuation Adaptation 

| GES | ÉNERGIE | AIR |
|-----|---------|-----|
| ++  | /       | ++  |



Envoyé en préfecture le 04/07/2023

Reçu en préfecture le 04/07/2023

Affiché le

ID : 029-242900801-20230703-DCC2023\_085-DE

**5. CHANGEMENT CLIMATIQUE : AUGMENTER LA RÉSILIENCE DU TERRITOIRE AUX EFFETS DU CHANGEMENT CLIMATIQUE**

**AXE : GERER LES RISQUES ET PRESERVER LES RESSOURCES**

**5.4. MIEUX GERER LES ALEAS ET LA VULNERABILITE DU TERRITOIRE**

**ACTION À LANCER**

**ACTION ENGAGÉE**

**ACTION TERMINÉE**

**CONTEXTE & DESCRIPTION**

La France a récemment adopté son plan d'adaptation au changement climatique, basé sur un scénario d'augmentation de la température de +4°C. En s'alignant sur cette base, de nombreux risques sont à prendre en compte et à anticiper, même sur un territoire breton et littoral tel que la CAPLD. Il s'agit donc de :

- Développer les connaissances sur les vulnérabilités locales et les différents risques attendus au cours du siècle
- Identifier les enjeux clés à court et moyen termes et leur dédier une attention particulière, notamment concernant les risques d'inondation et de submersion marine
- Partager les résultats et sensibiliser les communes et les acteurs concernés pour passer à l'action.

**OBJECTIF** Améliorer la connaissance des aléas et de la vulnérabilité du territoire.

**CIBLES**

Communes

Population, acteurs du territoire

**PILOTES**

CAPLD

**PARTENAIRES**

Etat, Pays de Brest

**MOYENS TECHNIQUES**

Etudes, plans d'actions spécifiques, ateliers de sensibilisation des communes, supports de communication, animation

**MOYENS HUMAINS**

**Internes CAPLD**

Pôle aménagement/ service transition et aménagement durable

**Externes**

/

**MOYENS FINANCIERS**

(hors temps agent CAPLD)

Financement études : 20 000 euros  
Animation et communication : 10 000 euros

**ECHÉANCES PRÉVISIONNELLES**

- 2024-2025 pour les études
- Echéance PCAET pour la mise en œuvre des plans d'action et l'animation

**INDICATEURS DE SUIVI ET D'ÉVALUATION**

- Réalisation des études de vulnérabilité
- Nombres d'actions ou projets menés autour de l'adaptation

**IMPACTS ATTENDUS**

Atténuation

Adaptation

| GES | ÉNERGIE | AIR |
|-----|---------|-----|
| /   | /       | /   |

## 5. CHANGEMENT CLIMATIQUE : AUGMENTER LA RÉSILIENCE DU TERRITOIRE AUX EFFETS DU CHANGEMENT CLIMATIQUE

## AXE : GERER LES RISQUES ET PRESERVER LES RESSOURCES

## 5.5. GERER LA RESSOURCE ET L'APPROVISIONNEMENT EN EAU

 ACTION À LANCER ACTION ENGAGÉE ACTION TERMINÉE

## CONTEXTE &amp; DESCRIPTION

Le territoire se doit aujourd'hui de se préparer au risque de stress hydrique, déjà une réalité dans le contexte du changement climatique (le Finistère a été placé en situation de crise sécheresse à l'été 2022, avec des restrictions étendues sur plusieurs mois) et qui menace de s'intensifier à l'avenir. Cette action s'appuie sur plusieurs dimensions :

- Améliorer la connaissance de l'évolution des nappes phréatiques et de la disponibilité de la ressource de façon générale
- Mettre en place un PGRE (Plan de gestion de la ressource en eau)
- Mettre en place une démarche Economies d'Eau à l'échelle du Pays de Brest avec des groupes de travail en lien avec le délégataire de la compétence eau potable : la SPL Eau du Ponant
- Réfléchir à une tarification dissuasive proportionnelle à la quantité d'eau consommée
- Engager des travaux pour sécuriser l'approvisionnement en eau de l'usine de Pont ar Bled et des réseaux

**OBJECTIF** Garantir la disponibilité de la ressource en eau à long terme.

## CIBLES

Ensemble de la population et des acteurs du territoire

## PILOTES

CAPLD

## PARTENAIRES

SPL Eau du Ponant, EPCI du Pays de Brest, Syndicats de Bassins, Services de l'Etat

## MOYENS TECHNIQUES

Etudes, expertises en ressource  
Plan d'actions en matière de sobriété de consommation d'eau  
Tarification

## MOYENS HUMAINS

**Internes CAPLD**  
Pôle technique / service eau  
**Externes**  
Eau du Ponant

## MOYENS FINANCIERS

(hors temps agent CAPLD)  
Etudes, expertises : 30 000 euros  
Travaux usine Pont ar Bled : 5,2 millions d'euros (part CAPLD)  
Travaux réseaux eau potable : 2 millions euros en moyenne/an

## ECHEANCES PREVISIONNELLES

- Etudes, expertises : période PCAET
- Travaux usine Pont ar Bled : début 2024
- Travaux sur réseaux eau potable : période PCAET

## INDICATEURS DE SUIVI ET D'EVALUATION

- Réalisation d'études et de plan d'actions de sobriété en eau
- Volumes d'eau potable consommés (m3)

## IMPACTS ATTENDUS

Atténuation Adaptation 

| GES | ÉNERGIE | AIR |
|-----|---------|-----|
| /   | /       | /   |

Envoyé en préfecture le 04/07/2023

Reçu en préfecture le 04/07/2023

Affiché le

ID : 029-242900801-20230703-DCC2023\_085-DE

**5. CHANGEMENT CLIMATIQUE : AUGMENTER LA RÉSILIENCE DU TERRITOIRE AUX EFFETS DU CHANGEMENT CLIMATIQUE**

**AXE : GERER LES RISQUES ET PRESERVER LES RESSOURCES**

**5.6. AGIR POUR LA QUALITÉ DE L'EAU**

**ACTION À LANCER**

**ACTION ENGAGÉE**

**ACTION TERMINÉE**

**CONTEXTE & DESCRIPTION**

Le territoire fait face à plusieurs enjeux autour de la qualité de l'eau : des problématiques de nutriments, de matière en suspension liée au ruissellement sur les terres agricoles, de pesticides (malgré une amélioration de la situation depuis 20 ans), de contamination bactériologique par l'intermédiaire des systèmes d'assainissement et des activités d'élevage.

En réponse, cette action s'articule autour de plusieurs dimensions :

- Agir via la compétence Assainissement :
  - Travailler sur un Schéma Directeur d'Assainissement et intégrer dans la PPI de renouvellement et d'extension de réseaux mais aussi travaux d'amélioration, voire de reconstruction sur les stations d'épuration
  - Pour l'assainissement collectif, continuer les campagnes de contrôle des installations
- Participer à la démarche contrat de Rade de Brest pour diminuer les pollutions
- Travailler avec les acteurs de la gestion des eaux et milieux aquatiques pour identifier les enjeux et les leviers d'action

**OBJECTIF** Réduire et éviter les pollutions.

**CIBLES**

Ensemble de la population

**PILOTES**

CAPLD

**PARTENAIRES**

Etat, Région, Agence de l'eau, Syndicats de Bassin, SPL Eau du Ponant, Communes

**MOYENS TECHNIQUES**

Schéma Directeur d'Assainissement  
Partenariats et animations

**MOYENS HUMAINS**

**Internes CAPLD**  
Pôle techniques / service eau  
  
**Externes**  
SPL Eau du Ponant

**MOYENS FINANCIERS**

*(hors temps agent CAPLD)*  
Investissement travaux assainissement collectif : 4 millions euros en moyenne/an

**ECHEANCES PREVISIONNELLES**

- Période PCAET

**INDICATEURS DE SUIVI ET D'EVALUATION**

- Linéaire de réseaux améliorés (km)
- Nombre de stations d'épuration améliorées

**IMPACTS ATTENDUS**

Atténuation

Adaptation

| GES | ÉNERGIE | AIR |
|-----|---------|-----|
| /   | /       | /   |

**5. CHANGEMENT CLIMATIQUE : AUGMENTER LA RÉSILIENCE DU TERRITOIRE AUX EFFETS DU CHANGEMENT CLIMATIQUE**

**AXE : GERER LES RISQUES ET PRESERVER LES RESSOURCES**  
**5.7. AMELIORER LA GESTION DES EAUX PLUVIALES**

**ACTION À LANCER**

**ACTION ENGAGÉE**

**ACTION TERMINÉE**

**CONTEXTE & DESCRIPTION**

La CAPLD est désormais compétente en matière de gestion d’eaux pluviales urbaines. Au travers cette compétence et en lien avec les communes, l’objectif est d’améliorer la gestion des eaux pluviales, d’un point de vue quantitatif mais aussi qualitatif. Dans ce dernier cas, il s’agit de généraliser la gestion intégrée des eaux pluviales pour ramener l’eau le plus rapidement possible au milieu naturel pour qu’elle soit ensuite accessible rapidement comme ressource. L’idée de la gestion à la parcelle est aussi d’initier la réutilisation de ces eaux, qui permettront de diminuer la pression sur la ressource.

**OBJECTIF** Améliorer la gestion des eaux pluviales en privilégiant des outils de gestion à la parcelle.

**CIBLES**

Aménageurs, constructeurs

**PILOTES**

CAPLD

**PARTENAIRES**

Communes

**MOYENS TECHNIQUES**

Etudes et avis sur la gestion des eaux pluviales urbains dans le cadre des autorisations d’urbanisme  
 Aménagement et entretien des installations

**MOYENS HUMAINS**

**Internes CAPLD**  
 Pôle technique / service eau

**Externes**  
 /

**MOYENS FINANCIERS**

(hors temps agent CAPLD)

/

**ECHEANCES PREVISIONNELLES**

- Période PCAET

**INDICATEURS DE SUIVI ET D’EVALUATION**

- Bilan des travaux réalisés par commune pour la gestion des eaux pluviales
- Dépenses dédiées aux ouvrages de gestion des eaux pluviales (k€)

**IMPACTS ATTENDUS**

**Atténuation**

**Adaptation**

| GES | ÉNERGIE | AIR |
|-----|---------|-----|
| /   | /       | /   |

## 5. CHANGEMENT CLIMATIQUE : AUGMENTER LA RÉSILIENCE DU TERRITOIRE AUX

## EFFETS DU CHANGEMENT CLIMATIQUE

## AXE : GERER LES RISQUES ET PRESERVER LES RESSOURCES

## 5.8. AGIR POUR LA QUALITE DE L'AIR

 ACTION À LANCER ACTION ENGAGÉE ACTION TERMINÉE

## CONTEXTE &amp; DESCRIPTION

Le quatrième Plan Régional Santé Environnement (PRSE4) de Bretagne est en cours d'élaboration. La CAPLD s'appuiera sur celui-ci pour affiner son action.

L'amélioration de l'air extérieur est visée à travers les différentes actions sectorielles : sur l'agriculture (ammoniac, particules fines, oxydes d'azote) le bâti (COVNM, particules fines, SO2) et la mobilité (oxydes d'azote, particules fines). La CAPLD prévoit également d'installer des capteurs afin de disposer d'informations en temps réels sur la qualité de l'air et d'améliorer sa connaissance des concentrations sur le territoire.

L'action sur l'air intérieur repose quant à elle sur plusieurs leviers des actions de sensibilisation : supports de communication, interventions auprès des exploitants de bâtiments recevant du public (crèches, écoles notamment), ...

La CAPLD prévoit également d'adhérer à Air Breizh, l'organisme agréé par le ministère chargé de l'Environnement pour la surveillance de la qualité de l'air en Bretagne.

**OBJECTIF** Garantir et suivre la qualité de l'air à long terme sur le territoire.

## CIBLES

Ensemble de la population

## PILOTES

CAPLD

## PARTENAIRES

Communes, exploitants d'établissements publics

## MOYENS TECHNIQUES

Opérations d'animation  
Supports de communication  
Campagnes de mesure

## MOYENS HUMAINS

**Internes CAPLD**  
Pôle technique / service bâtiment

**Externes**  
/

## MOYENS FINANCIERS

(hors temps agent CAPLD)  
Animation et sensibilisation : 5 000 euros  
Adhésion à Air Breizh : 20 000 euros

## ECHEANCES PREVISIONNELLES

- Période PCAET

## INDICATEURS DE SUIVI ET D'EVALUATION

- Mise en place d'une politique de capteurs de pollution
- Nombre de personnes sensibilisées
- Nombre de campagnes de mesures effectuées
- Emissions de polluants atmosphériques par polluant (tonnes)

## IMPACTS ATTENDUS

Atténuation Adaptation 

| GES | ÉNERGIE | AIR |
|-----|---------|-----|
| /   | /       | +++ |

# DOMAINE 6

# DÉCHETS

LIMITER LES DÉCHETS ET FAVORISER LE RÉMPLOI



## AXE : TENDRE VERS LE ZERO DECHET

## 6.1. POURSUIVRE LES ACTIONS A TRAVERS UN PLAN LOCAL DE PREVENTION DES DECHETS

 ACTION À LANCER ACTION ENGAGÉE ACTION TERMINÉE

## CONTEXTE &amp; DESCRIPTION

La communauté d'agglomération a formalisé une stratégie globale de réduction des déchets au travers un Programme Local de Prévention des Déchets Ménagers et Assimilés (PLPDMA) sur la période 2019-2025, conformément au décret n°2015-662 du juin 2015. Cette stratégie de prévention des déchets consiste à développer, en amont de leur gestion, des actions visant à éviter, réduire, voire retarder leur apparition, et faciliter leur traitement. A l'échelle de la CAPLD, elle comporte des actions dans les domaines suivants : éviter la production de déchets des ménages (compostage, déchets verts, réemploi, réduire les déchets des professionnels, mener des actions au sein de la collectivité, communiquer et sensibiliser). Ce plan arrive à terme en 2025. Un futur travail d'élaboration sera mis en œuvre à compter du second semestre de l'année 2023 pour formaliser un nouveau plan pour les 6 années à venir.

**OBJECTIF** Renforcer la stratégie globale d'actions à l'échelle du territoire de l'EPCI en faveur de la réduction des déchets.

## CIBLES

Ménages  
Professionnels  
Collectivité

## PILOTES

CAPLD

## PARTENAIRES

ADEME  
Communes  
Acteurs du territoire

## MOYENS TECHNIQUES

Réalisation d'un état des lieux  
Validation des objectifs  
Déclinaison en actions

## MOYENS HUMAINS

**Internes CAPLD**  
Pôle technique/service environnement

**Externes**

/

## MOYENS FINANCIERS

(hors temps agent CAPLD)

/

## ECHEANCES PREVISIONNELLES

- Lancement de l'élaboration du futur plan fin 2023
- Validation du futur PLPDMA en septembre 2024

## INDICATEURS DE SUIVI ET D'EVALUATION

- Indicateurs à élaborer pour le suivi du plan
- Réalisation d'un bilan annuel

## IMPACTS ATTENDUS

Atténuation

Adaptation

| GES | ÉNERGIE | AIR |
|-----|---------|-----|
| ++  | +       | /   |

## AXE : TENDRE VERS LE ZERO DECHET

### 6.2. REDUIRE LES DECHETS VERTS

ACTION À LANCER

ACTION ENGAGÉE

ACTION TERMINÉE

#### CONTEXTE & DESCRIPTION

La CAPLD collecte et traite 17 000 tonnes de déchets verts par an, ce qui représente en moyenne 350 kg de déchets verts par habitant, soit 2,5 fois la moyenne régionale et 5 fois la moyenne nationale. Ce ratio élevé s'explique, à la fois, par une météo locale adaptée à la pousse de végétaux mais aussi par l'accès libre aux aires de déchets verts à tous les habitants et professionnels (y compris ceux n'habitant pas sur le territoire).

Pour conduire cette action, 2 leviers sont imaginés :

- Réduire les apports en déchets verts en développant le broyage avec des opérations saines malines (opération de broyage des sapins de Noël mise en place chaque début d'année), la mise à disposition du broyeur de la CAPLD aux services techniques municipaux et des actions de sensibilisation pour gérer les déchets verts à la parcelle.
- Programmer la fermeture des aires de déchets verts qui aujourd'hui ne sont pas conformes à la réglementation, n'ont pas d'horaires de fermeture et ne sont pas gardiennées.

**OBJECTIF** Réduire la quantité de déchets verts à traiter en déchetterie.

#### CIBLES

Ménages  
Professionnels  
Collectivités

#### PILOTES

CAPLD

#### PARTENAIRES

Relais Travail, association de Langazel, communes (opérations de broyage)  
DREAL, communes (fermetures aires de déchets verts)

#### MOYENS TECHNIQUES

Mise à disposition du broyeur de la CAPLD en lien avec le service garage  
Plan de communication à lancer sur les aires de déchets verts en lien avec le service communication

#### MOYENS HUMAINS

**Internes CAPLD**  
Pôle technique/service environnement  
**Externes**  
Relais Travail et association de Langazel  
Agence de communication

#### MOYENS FINANCIERS

(hors temps agent CAPLD)  
Prestation Relais Travail et Langazel : 5 000 €/an  
Agence de communication : 30 000 €, possibilité de subvention via le Fonds Vert notamment

#### ECHEANCES PREVISIONNELLES

- Opération de broyage et actions de sensibilisation/communication : toute l'année
- Fermeture des aires de déchets verts : à lancer au second semestre 2023

#### INDICATEURS DE SUIVI ET D'EVALUATION

- Tonnage de déchets verts en moins à traiter
- Nombre de mises à disposition du broyeur
- Nombre d'opérations de broyage organisées

#### IMPACTS ATTENDUS

Atténuation

Adaptation

GES

ÉNERGIE

AIR

Envoyé en préfecture le 04/07/2023

Reçu en préfecture le 04/07/2023

Affiché le

ID : 029-242900801-20230703-DCC2023\_085-DE

|   |   |  |
|---|---|--|
| + | + |  |
|---|---|--|

## AXE : TENDRE VERS LE ZERO DECHET

## 6.3. REDUIRE LE TRAITEMENT DES DECHETS ALIMENTAIRES (BIODECHETS)

 ACTION À LANCER ACTION ENGAGÉE ACTION TERMINÉE

## CONTEXTE &amp; DESCRIPTION

En lien avec la nouvelle réglementation qui oblige les collectivités compétentes à proposer un dispositif de tri à la source des biodéchets à partir du 01/01/2024, cette action vise à promouvoir le compostage individuel, action déjà initiée depuis plusieurs années à l'échelle du territoire de l'EPCI, mais également le compostage collectif en développant des aires de compostage partagées. Dans le cadre d'une étude sur le sujet, il est imaginé d'installer environ 80 aires partagées de compostage sur l'ensemble du territoire. Cette mise en place sera accompagnée par une campagne de communication et de sensibilisation auprès des particuliers. La réduction des quantités de déchets d'ordures ménagères est estimée, à moyen terme, à 20 kg/hab/an.

**OBJECTIF** Composter les déchets alimentaires et donc réduire la quantité d'ordures ménagères collectées et traitées.

## CIBLES

Particuliers

## PILOTES

CAPLD

## PARTENAIRES

Bureau d'études, ADEME, Communes

## MOYENS TECHNIQUES

Etude sur l'installation et la gestion des futures aires partagées de compostage

Plan de communication et programme d'actions de sensibilisation

## MOYENS HUMAINS

## Internes CAPLD

Pôle technique/service environnement

## Externes CAPLD

/

## MOYENS FINANCIERS

*(hors temps agent CAPLD)*

Aires de compostages partagées et composteurs individuels : dépenses d'environ 600 000/5 ans

Vente composteurs : recettes d'environ 46 000 euros/5 ans

## ECHEANCES PREVISIONNELLES

- Mise en place des premières aires partagées de compostage : automne 2023
- Déploiement : sur la période 2023-2026

## INDICATEURS DE SUIVI ET D'EVALUATION

- Nombre d'aires de compostage partagées mises en place
- Nombre de composteurs vendus
- Quantité de biodéchets détournés des ordures ménagères (tonnes)

## IMPACTS ATTENDUS

Atténuation Adaptation 

| GES | ÉNERGIE | AIR |
|-----|---------|-----|
| +   | +       | +   |

## AXE : TENDRE VERS LE ZERO DECHET

## 6.4. OPTIMISER LE SYSTEME DE COLLECTE DES PROFESSIONNELS

 ACTION À LANCER ACTION ENGAGÉE ACTION TERMINÉE

## CONTEXTE &amp; DESCRIPTION

Cette action vise à questionner les fréquences de collecte et l'équipement en bacs des professionnels du territoire, ainsi qu'à mener une réflexion sur une collecte dédiée aux professionnels en parallèle de la tarification (redevance spéciale).

**OBJECTIF** Réduire les déchets produits par les professionnels.

## CIBLES

Professionnels

## PILOTES

CAPLD

## PARTENAIRES

Bureau d'études

## MOYENS TECHNIQUES

Diagnostic de terrain et état des lieux à analyser  
Proposition d'un plan d'actions

## MOYENS HUMAINS

**Internes CAPLD**  
Pôle technique/service environnement

**Externes CAPLD**  
/

## MOYENS FINANCIERS

(hors temps agent CAPLD)

Investissement éventuel non chiffré à ce jour

Recette éventuelle (redevance spéciale) non chiffrée à ce jour

## ECHANCES PREVISIONNELLES

- Mise en place des actions : fin 2023

## INDICATEURS DE SUIVI ET D'EVALUATION

- Quantité de déchets produits par les professionnels (tonnes)

## IMPACTS ATTENDUS

Atténuation Adaptation 

| GES | ÉNERGIE | AIR |
|-----|---------|-----|
| +   | +       | /   |

## AXE : DEVELOPPER LE REEMPLOI ET LE RECYCLAGE

### 6.5 POURSUIVRE LES ACTIONS LIEES A L'ECONOMIE CIRCULAIRE

 ACTION À LANCER

 ACTION ENGAGÉE

 ACTION TERMINÉE

#### CONTEXTE & DESCRIPTION

La CAPLD est engagée, depuis 2018, dans une démarche d'économie circulaire en lien avec 3 autres territoires voisins : la CC du Pays des Abers, la CC du Pays d'Iroise, la Communauté Lesneven Côte des Légendes. Ce partenariat, soutenu par un appel à projet de l'ADEME, s'est formalisé au sein d'un service supra-communautaire, dénommé le G4DEC. Le G4DEC est labellisé « Territoire Economie Circulaire ». Ce label induit des actions sur les 2 principaux volets suivants : volet économie circulaire, volet déchets verts et bio-déchets.

**OBJECTIF** Réduire la quantité de déchets des professionnels.

#### CIBLES

Professionnels

#### PILOTES

G4DEC

#### PARTENAIRES

CCPI, CCPA, CLCL, ADEME

#### MOYENS TECHNIQUES

Service intercommunautaire composé de 3 agents et 1 coordinatrice  
Conseil et accompagnement individuel ou collectif des professionnels (petits déjeuners, forums, ateliers thématiques,...)

#### MOYENS HUMAINS

**Internes CAPLD**  
Pôle technique/service environnement  
Pôle aménagement/service économie  
  
**Externes CAPLD**  
/

#### MOYENS FINANCIERS

(hors temps agent CAPLD)  
Convention G4DEC : environ 30 000 euros /an

#### ECHEANCES PREVISIONNELLES

- Actions individuelles et collectives organisées sur l'année selon un programme d'actions

#### INDICATEURS DE SUIVI ET D'EVALUATION

- Nombre d'opérations autour de l'économie circulaire menées sur le territoire de la CAPLD et en lien avec des professionnels

#### IMPACTS ATTENDUS

Atténuation

Adaptation

| GES | ÉNERGIE | AIR |
|-----|---------|-----|
| ++  | ++      | +   |

## AXE : DEVELOPPER LE REEMPLOI ET LE RECYCLAGE

## 6.6. RENFORCER LES OPERATIONS ET LES ESPACES DE REEMPLOI

 ACTION À LANCER ACTION ENGAGÉE ACTION TERMINÉE

## CONTEXTE &amp; DESCRIPTION

Dans le cadre de son PLPDMA actuel, la CAPLD a développé des espaces de gratuité et de dons pour favoriser le réemploi d'objets. Une opération annuelle est initiée sur le territoire « Troc et Don ». La dernière édition a eu lieu à Landerneau et attiré 540 visiteurs et permis d'éviter près d'une tonne de déchets.

Par ailleurs, la CAPLD a la chance de pouvoir compter sur deux acteurs associatifs du réemploi sur le territoire : la recyclerie Tri Porteur basée à Plouédern et la recyclerie Ribine basée au Tréhou. Au-delà des actions de partenariat organisées tout au long de l'année, l'objectif est de conventionner avec ces deux acteurs pour partager un programme d'actions et s'engager conjointement sur une stratégie de réemploi à l'échelle du territoire.

OBJECTIF Développer le réemploi.

## CIBLES

Particuliers

## PILOTES

CAPLD

## PARTENAIRES

Recycleries, Secours populaires, Ti Jouets, Repair Café

## MOYENS TECHNIQUES

Actions et espaces de gratuité : organisation événement, animation d'ateliers, récupération d'objets

Partenariat recycleries : convention à travailler et à valider

## MOYENS HUMAINS

## Internes CAPLD

Pôle technique/service environnement

## Externes

/

## MOYENS FINANCIERS

(hors temps agent CAPLD)

Partenariat recycleries : 4 000 € budgété en 2023

## ECHEANCES PREVISIONNELLES

- Actions et espaces de gratuité : nombre de visiteurs et quantité d'objets détournés
- Partenariat recycleries : convention à signer avant la fin de l'année 2023

## INDICATEURS DE SUIVI ET D'EVALUATION

- Indicateurs à élaborer pour le suivi des conventions
- Réalisation d'un bilan annuel

## IMPACTS ATTENDUS

Atténuation Adaptation 

| GES | ÉNERGIE | AIR |
|-----|---------|-----|
| ++  | ++      | /   |

## AXE : DEVELOPPER LE REEMPLOI ET LE RECYCLAGE

### 6.7. AMELIORER ET DEVELOPPER LES DECHETTERIES

 ACTION À LANCER

 ACTION ENGAGÉE

 ACTION TERMINÉE

#### CONTEXTE & DESCRIPTION

Sur le territoire de la CAPLD, deux déchetteries sont implantées à Daoulas et à Plouédern. Ces installations viennent de faire l'objet d'importants travaux pour optimiser leurs fonctionnements. Toutefois, certains travaux sont à programmer pour améliorer le service rendu à l'utilisateur. Par ailleurs, à travers ces deux équipements, 60 % de la population de la CAPLD a accès à une déchetterie en moins de 10 minutes. La partie Est/Sud-Est du territoire reste néanmoins moins bien connectée à ces équipements.

Dans les prochaines années, deux leviers d'actions sont à imaginer :

- Le premier concerne les aménagements dans les deux déchetteries existantes notamment avec la mise en place d'un contrôle d'accès visant à sécuriser les sites par une régulation du flux de véhicules et mieux connaître les pratiques des usagers.
- Le second concerne la construction d'une troisième déchetterie sur le secteur Sud-Est du territoire afin de mieux mailler le territoire et de rendre plus accessible cet équipement à l'ensemble des habitants.

**OBJECTIF** Optimiser le service rendu à l'utilisateur et mieux gérer la collecte des déchets.

#### CIBLES

Particuliers  
Professionnels

#### PILOTES

CAPLD

#### PARTENAIRES

GIDDED, EPCI voisins, communes  
ADEME, Région

#### MOYENS TECHNIQUES

Contrôle d'accès : mise en place d'équipements techniques (barrières, badges, ...), fichier usagers et communication

Construction d'une troisième déchetterie : foncier, programme de travaux, autorisation, financement

#### MOYENS HUMAINS

##### Internes CAPLD

Pôle technique/service environnement

##### Externes

Prestataire pour la construction de la 3<sup>ème</sup> déchetterie

#### MOYENS FINANCIERS

(hors temps agent CAPLD)

Contrôle d'accès : 140 000 euros

Construction 3<sup>ème</sup> déchetterie : 1 500 000 euros

#### ECHEANCES PREVISIONNELLES

- Contrôle d'accès : début des travaux juin 2023 et mise en place effective du contrôle : février 2024
- 3<sup>ème</sup> déchetterie : ouverture début 2026

#### INDICATEURS DE SUIVI ET D'EVALUATION

- Nombre d'usagers des déchetteries
- Taux de couverture de la population en déchetteries

#### IMPACTS ATTENDUS

Atténuation

Adaptation

| GES | ÉNERGIE | AIR |
|-----|---------|-----|
| +   | +       | +   |



## AXE : DEVELOPPER LE REEMPLOI ET LE RECYCLAGE

## 6.8. AMELIORER LE TRI

 ACTION À LANCER ACTION ENGAGÉE ACTION TERMINÉE

## CONTEXTE &amp; DESCRIPTION

Depuis de nombreuses années, la CAPLD mène des actions pour améliorer le système de tri et ses filières de traitement. Dans les prochaines années, il est envisagé des actions dans les champs suivants :

- optimisation du maillage des apports volontaires en lien avec les futures opérations d'aménagement pour les emballages à destination des usagers
- améliorer les filières de recyclage et mettre en place de nouvelles filières en déchetterie notamment jouets, bricolage, jardinage et déchets du bâtiment (PMCB)

**OBJECTIF** Développer le tri et améliorer la valorisation des déchets et/ou le recyclage.

## CIBLES

Particuliers  
Professionnels

## PILOTES

CAPLD

## PARTENAIRES

ADEME, communes, SYMEED, Eco-organismes

## MOYENS TECHNIQUES

Analyse d'implantation des futurs points d'apports volontaires (PAV)  
Mise en place de nouvelles modalités de tri et collecte

## MOYENS HUMAINS

## Internes CAPLD

Pôle technique/service environnement

## Externes

/

## MOYENS FINANCIERS

(hors temps agent CAPLD)

Travaux : environ 40 000 euros/an notamment pour les PAV

## ECHEANCES PREVISIONNELLES

- Travail sur les PAV : fin d'année 2023
- Amélioration du tri en déchetterie : fin d'année 2023

## INDICATEURS DE SUIVI ET D'EVALUATION

- Tonnage détourné des ordures ménagères, encombrants, des filières gravats
- Economies réalisées par l'amélioration du tri (€)

## IMPACTS ATTENDUS

Atténuation

Adaptation

| GES | ÉNERGIE | AIR |
|-----|---------|-----|
| +   | +       | /   |

# DOMAINE 7

## GOUVERNANCE

COORDONNER LA DYNAMIQUE DE TRANSITION ET MOBILISER LES  
ACTEURS DU TERRITOIRE

**7. GOUVERNANCE : COORDONNER LA DYNAMIQUE DE TRANSITION ET MOBILISER LES ACTEURS DU TERRITOIRE**

**AXE : COORDONNER LA DYNAMIQUE DE TRANSITION**

**7.1. SUIVRE ET FAIRE VIVRE LE PCAET**

**ACTION À LANCER**

**ACTION ENGAGÉE**

**ACTION TERMINÉE**

**CONTEXTE & DESCRIPTION**

Une fois validé, le PCAET fera l'objet d'un suivi et d'une évaluation pour s'assurer de l'avancée effective du programme d'actions et de la trajectoire climat-air-énergie à l'œuvre. Un bilan annuel sera élaboré à l'aide :

- D'un point sur l'avancée générale du plan d'action : échanger sur le niveau de progression des actions, les aspects qualitatifs de la mise en œuvre, les succès et les obstacles éventuels rencontrés, l'évolution du contexte ...
- Des indicateurs : contrôler les résultats quantitatifs des actions et leur adéquation avec les objectifs globaux du PCAET à partir d'un outil de suivi

Ce bilan sera présenté et validé en comité de pilotage (l'ensemble des représentants des communes) et partagé auprès de la population notamment les acteurs du territoire (conseil de développement, panel citoyens). Au-delà du bilan, cette étape pourra servir à modifier le PCAET si besoin (accélérer, optimiser, prioriser les actions ou encore revoir les modalités de mise en œuvre).

Le travail de bilan sera particulièrement poussé lors de la troisième année de mise en œuvre (bilan à mi-parcours) et à l'échéance du PCAET (6 ans).

**OBJECTIF** Piloter et suivre la politique de transition.

**CIBLES**

Elus, acteurs, habitants du territoire

**PILOTES**

CAPLD

**PARTENAIRES**

Communes

**MOYENS TECHNIQUES**

Bilan annuel  
Réunion d'étape et de validation  
Communication

**MOYENS HUMAINS**

**Internes CAPLD**  
Pôle aménagement/ service transition et aménagement durable en lien avec l'ensemble des services concernés

**Externes**  
Acteurs du territoire et partenaires

**MOYENS FINANCIERS**

*(hors temps agent CAPLD)*  
Investissement dans un éventuel outil de suivi : 5 000 euros

**ECHEANCES PREVISIONNELLES**

- Bilan annuel
- Bilan à mi-parcours
- Bilan à échéance

**INDICATEURS DE SUIVI ET D'EVALUATION**

- Nombre de bilans réalisés
- Nombre de réunions réalisées et de personnes mobilisées
- Consommations d'énergie sur le territoire (GWh)
- Production locale d'énergies renouvelables (GWh)
- Emissions de GES sur le territoire (kteqCO2)

**IMPACTS ATTENDUS**

Atténuation

Adaptation

GES

ÉNERGIE

AIR

Envoyé en préfecture le 04/07/2023

Reçu en préfecture le 04/07/2023

Affiché le

ID : 029-242900801-20230703-DCC2023\_085-DE

|   |   |  |
|---|---|--|
| / | / |  |
|---|---|--|

## AXE : COORDONNER LA DYNAMIQUE DE TRANSITION

### 7.2. RENFORCER L'INGENIERIE AU SERVICE DU PCAET

 ACTION À LANCER

 ACTION ENGAGÉE

 ACTION TERMINÉE

#### CONTEXTE & DESCRIPTION

La CAPLD ne dispose pas actuellement d'un poste dédié à l'élaboration, à l'animation et au suivi de la transition écologique dont le PCAET. Un recrutement est en cours.

**OBJECTIF** Se donner les moyens d'assumer le pilotage de la dynamique de transition.

#### CIBLES

/

#### PILOTES

CAPLD

#### PARTENAIRES

/

#### MOYENS TECHNIQUES

Création de poste  
Recrutement

#### MOYENS HUMAINS

**Internes CAPLD**  
Pôle aménagement/service transition et  
aménagement durable

#### Externes

/

#### MOYENS FINANCIERS

(hors temps agent CAPLD)  
Recrutement d'un ETP de catégorie A

#### ECHÉANCES PRÉVISIONNELLES

- Recrutement prévu en 2023

#### INDICATEURS DE SUIVI ET D'ÉVALUATION

- ETP consacrés à la transition
- Réalisation d'un bilan annuel

#### IMPACTS ATTENDUS

Atténuation

Adaptation

| GES | ÉNERGIE | AIR |
|-----|---------|-----|
| /   | /       | /   |

## AXE : FAIRE DES COLLECTIVITES LES AMBASSEURS DE LA TRANSITION

### 7.3. RENFORCER L'INGENIERIE AU SERVICE DU PCAET

ACTION À LANCER

ACTION ENGAGÉE

ACTION TERMINÉE

#### CONTEXTE & DESCRIPTION

Cette action consiste à développer la formation des élus et des agents du bloc communal (CAPLD et communes) aux enjeux de la transition écologique, sur le volet atténuation mais aussi adaptation aux changements climatiques. Elle vise à renforcer une culture de la transition sur le territoire, en sensibilisant les décideurs et techniciens ;

Dans un premier temps, les besoins sont à préciser et à dimensionner. Puis, il s'agira de procéder au choix des formations et enfin d'organiser les sessions.

**OBJECTIF** Sensibiliser et acculturer les équipes des collectivités pour mieux intégrer les enjeux de la transition écologique.

#### CIBLES

Elus CAPLD-Communes  
Agent CAPLD-Communes

#### PILOTES

CAPLD

#### PARTENAIRES

Organismes ou prestataires de formation

#### MOYENS TECHNIQUES

Définition des besoins  
Organisation de sessions de formation

#### MOYENS HUMAINS

**Internes CAPLD**  
Pôle aménagement/service transition et aménagement durable

#### MOYENS FINANCIERS

(hors temps agent CAPLD)  
Session de formation : estimé à 5 000 euros en moyenne par session

#### Externes

Prestataires de formation

#### ECHEANCES PREVISIONNELLES

- Identification des besoins suite à la validation du PCAET
- Organisation des premières sessions de formation-sensibilisation

#### INDICATEURS DE SUIVI ET D'EVALUATION

- Nombre d'élus et d'agents formés sur les enjeux climat-air-énergie
- Nombre d'actions de sensibilisation à destination des élus et agents

#### IMPACTS ATTENDUS

Atténuation

Adaptation

| GES | ÉNERGIE | AIR |
|-----|---------|-----|
| +   | +       | +   |

7. GOUVERNANCE : COORDONNER LA DYNAMIQUE DE TRANSITION ET MOBILISER LES ACTEURS DU TERRITOIRE

**AXE : FAIRE DES COLLECTIVITES LES AMBASSADEURS DE LA TRANSITION**  
**7.4. MOBILISER LE LEVIER DE LA COMMANDE PUBLIQUE**

ACTION À LANCER

ACTION ENGAGÉE

ACTION TERMINÉE

**CONTEXTE & DESCRIPTION**

Cette action consiste dans un premier temps à former les agents aux achats durables, puis à s'engager dans une politique de commande publique responsable en tenant compte des obligations de la loi AGEC et en allant plus loin que le réglementaire (non commande, sobriété, ré-emploi, produits reconditionnés, produits locaux, labellisés, etc.). Il s'agit de consolider les pratiques d'achat durable en y intégrant plus précisément les enjeux énergétiques et climatiques.

**OBJECTIF** Diminuer l'impact des achats publics, montrer l'exemple et valoriser l'économie locale.

**CIBLES**

Services et acheteurs collectivités

**PILOTES**

CAPLD

**PARTENAIRES**

Communes

**MOYENS TECHNIQUES**

Formation  
 Clauses des marchés publics

**MOYENS HUMAINS**

**Internes CAPLD**  
 Pôle moyens généraux / service commande publique

**MOYENS FINANCIERS**

(hors temps agent CAPLD)

**Externes**

/

**ECHEANCES PREVISIONNELLES** /

**INDICATEURS DE SUIVI ET D'EVALUATION**

- Part des marchés contenant des clauses environnementales

**IMPACTS ATTENDUS**

Atténuation

Adaptation

| GES | ÉNERGIE | AIR |
|-----|---------|-----|
| +   | +       | +   |

7. GOUVERNANCE : COORDONNER LA DYNAMIQUE DE TRANSITION ET MOBILISER LES ACTEURS DU TERRITOIRE

**AXE : FAIRE DES COLLECTIVITES LES AMBASSADEURS DE LA TRANSITION**  
**7.5. CONTRACTUALISER AVEC LES COMMUNES**

**ACTION À LANCER**

**ACTION ENGAGÉE**

**ACTION TERMINÉE**

**CONTEXTE & DESCRIPTION**

Cette action vise à décliner plus précisément les objectifs du PCAET à l'échelle communale au travers une charte d'engagement. Cette charte sera à élaborer avec chacune des communes de l'EPCI volontaire et formalisera les engagements de la CAPLD et de la commune concernée en matière de transition. En parallèle, le partenariat se traduira par une rencontre annuelle pour favoriser la diffusion et le développement des actions, les communes étant les actrices au quotidien de la mise en œuvre du PCAET.

**OBJECTIF** Renforcer et accompagner la mobilisation des communes en matière de transition écologique.

**CIBLES**

Communes

**PILOTES**

CAPLD

**PARTENAIRES**

/

**MOYENS TECHNIQUES**

Charte d'engagement

**MOYENS HUMAINS**

**Internes CAPLD**  
 Pôle aménagement/service transition et aménagement durable

**Externes**

/

**MOYENS FINANCIERS**

(hors temps agent CAPLD)

/

**ECHEANCES PREVISIONNELLES**

- Etablir les premières chartes CAPLD-Communes à la suite de la validation du PCAET

**INDICATEURS DE SUIVI ET D'EVALUATION**

- Nombre de chartes signées avec les communes

**IMPACTS ATTENDUS**

Atténuation

Adaptation

| GES | ÉNERGIE | AIR |
|-----|---------|-----|
| +   | +       | +   |



**7. GOUVERNANCE : COORDONNER LA DYNAMIQUE DE TRANSITION ET MOBILISER LES ACTEURS DU TERRITOIRE**

**AXE : MOBILISER LES ACTEURS DU TERRITOIRE**

**7.6. INFORMER ET SENSIBILISER LES ACTEURS DU TERRITOIRE ET LES CITOYENS**

ACTION À LANCER

ACTION ENGAGÉE

ACTION TERMINÉE

**CONTEXTE & DESCRIPTION**

La CAPLD et les acteurs du territoire notamment associatifs mènent déjà des actions de sensibilisation et d'information sur les enjeux du changement climatique. Au travers le PCAET, l'objectif est de renforcer cette dynamique et de développer de nouveaux champs d'actions. Cela repose sur plusieurs leviers :

- Continuer et renforcer les actions de communication et d'information sur les politiques sectorielles de la collectivité : mobilité durable, rénovation énergétique des logements, réduction des déchets, ... et également renforcer la valorisation des actions communales.
- Etudier de nouveaux partenariats avec les acteurs locaux notamment associatifs pour mener des actions de sensibilisation.
- Faire émerger et éventuellement accompagner les initiatives citoyennes sur les projets en lien avec les objectifs du PCAET.

**OBJECTIF** Développer la mobilisation des acteurs et habitants du territoire en faveur de la transition écologique.

**CIBLES**

Acteurs locaux  
Habitants, citoyens

**PILOTES**

CAPLD

**PARTENAIRES**

Tous les acteurs ou financeurs dans le domaine

**MOYENS TECHNIQUES**

Supports de communication  
Soutien d'événements, animations  
Actions de sensibilisation, conseil, accompagnement

**MOYENS HUMAINS**

**Internes CAPLD**  
Pôle aménagement/ service transition et aménagement durable

**Externes**  
/

**MOYENS FINANCIERS**

(hors temps agent CAPLD)

/

**ECHEANCES PREVISIONNELLES**

- Cycle de communication, d'animation à formaliser suite à la validation du PCAET

**INDICATEURS DE SUIVI ET D'EVALUATION**

- Nombre d'opérations de sensibilisation mises en place ou soutenues
- Nombre de personnes touchées par les actions de sensibilisation
- Nombre de projets citoyens en lien avec la transition

**IMPACTS ATTENDUS**

Atténuation

Adaptation

| GES | ÉNERGIE | AIR |
|-----|---------|-----|
| ++  | ++      | ++  |